EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

LE LIVRE D'OR
DU SALON
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

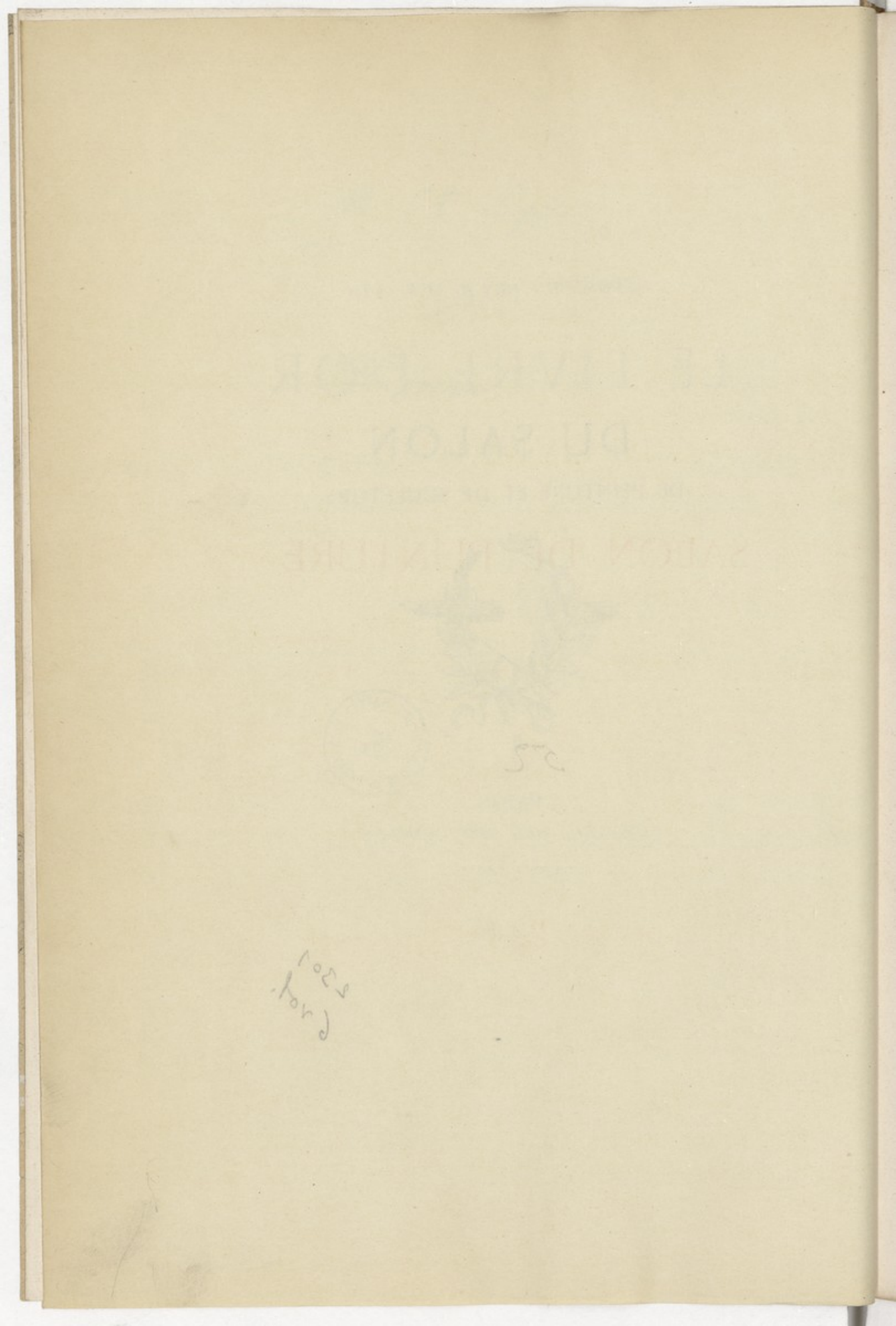


PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXXIX





LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

PREMIÈRE ANNÉE. — MDCCCLXXIX

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.



F. Flameng pinx. et sc.

L'APPEL DES GIRONDINS, LE 30 OCTOBRE 1793.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

TREIZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

BOILVIN, COURTRY, DUVIVIER, F. FLAMENG
GAUCHEREL, A. GREUX, LE COUTTEUX, LEFORT, LE RAT, Mlle RHODON
SALMON, TOUSSAINT, YON

Sous la direction de M. Edmond Hédouin



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338

MDCCCLXXIX



PRÉFACE



Le *Livre d'Or* n'est point un livre de critique : c'est un registre d'honneur, où l'on inscrira chaque année les noms des peintres et des sculpteurs qui auront gagné ou soutenu leurs titres de noblesse par quelque ouvrage d'éclat à l'Exposition des artistes vivants. On n'y veut point disséquer leurs œuvres, ni les retourner sous toutes les faces, ni en peser les alliages, souvent compliqués; on est résolu de n'en voir que le beau côté, de n'en montrer que les qualités auxquelles l'artiste a dû son succès; on n'y apporte que le désir de fixer pour l'avenir, dans un langage exact, le souvenir des grandes ou charmantes émotions qu'on a trop rapidement goûtées. Ce que les érudits refont à grand'-peine pour les artistes d'autrefois, à force d'investigations patientes, d'ingénieuses suppositions, de comparaisons hasardeuses, nous voudrions sur-le-champ, avec moins de mérite et

plus de facilité, le faire par avance pour les artistes d'aujourd'hui. Bref, c'est un simple Catalogue, un Memento aussi exact et complet que possible, que nous avons dessein d'établir pour les œuvres de marque.

Si quelqu'un de nos devanciers avait entrepris cet humble travail, que de longues recherches nous seraient souvent épargnées ! Lorsque nous sommes épris de tel ou tel maître, lorsque nous voulons ressaisir le caractère de l'art en telle année, à telle exposition, où pouvons-nous puiser des renseignements? A deux sources, également très précieuses : le document officiel et la critique contemporaine. Mais, de ces deux sources, la première n'est et ne peut être qu'un maigre filet d'eau, sèchement emprisonné dans les chiffres, trop pauvre et trop avare pour étancher toutes les soifs de notre curiosité. Quant à la seconde, le courant qu'elle forme est trop tumultueux et trop agité pour que la vérité s'y réfléchisse en images bien nettes, et les matériaux qu'elle roule sont d'un si gros volume qu'on les peut difficilement ramasser. La pensée est donc venue à un éditeur avisé, expert en la matière, toujours prévenant pour les secrets désirs des bibliophiles, de creuser entre ces deux sources le lit d'une troisième, plus abondante que l'une, moins déréglée que l'autre, où les amateurs des Salons, qui aiment à se souvenir, trouveraient commodément ce qu'il faut, sans rien plus, pour rafraîchir leur mémoire et raviver leurs impressions.

Aux indications données actuellement par le Livret officiel : le lieu de naissance de l'artiste, l'école où il a étudié, les maîtres qui l'ont guidé, les récompenses qu'il a obtenues, nous ajoutons les dimensions de l'œuvre et sa description sommaire. Les collectionneurs savent ce que valent ces renseignements pour établir l'authenticité d'une œuvre et lui constituer un état civil en règle. Combien d'eux, détenteurs de beaux portraits du

XVIIIe siècle, payeraient au poids de l'or un livret du temps, annoté, qui, au lieu de la banale mention : « *Portrait d'une dame*, par M. Chardin; *Portrait de jeune homme*, par M. Greuze », fournirait une courte notice explicative et descriptive ne laissant aucun doute ni sur la date du tableau ni sur le personnage représenté! Avec quelle avidité on se jette sur les quelques détails que contiennent trop rarement les modestes catalogues de ce temps! Quand, par hasard, un tableau s'y est trouvé désigné par un titre moins vague et plus parlant, avec quel respect on se transmet de possesseur en possesseur ce titre fièrement inscrit sur le cadre, comme une seconde et plus éclatante signature!

Nous aurions voulu faire mieux encore, nous aurions voulu accompagner le nom de chaque artiste d'une biographie succincte et précise. La biographie de l'artiste fait partie de sa gloire; sa vie explique ses œuvres autant que ses œuvres éclairent sa vie. Pourquoi ne pas faire d'ailleurs, à temps et en toute sûreté, pour nos vivants, ce que nous faisons trop tard, avec tant d'incertitude, pour nos morts? Malheureusement les matériaux, pour ce travail, ne sont pas de ceux qu'on se procure aisément; le temps nous a manqué soit pour les réunir, soit pour en constater l'exactitude parfaite. Mais, si Dieu nous prête vie, ce n'est que partie remise. L'an prochain, les lecteurs du *Livre d'Or* connaîtront l'âge de nos artistes, et ne seront plus exposés soit à s'enthousiasmer pour les débuts d'un barbon, soit à déplorer la décadence d'un adolescent.

Quels noms fallait-il enregistrer sur le *Livre d'Or*? Pour une première série, aucun embarras : ceux de tous les artistes récompensés. Quelle que soit la nature des récompenses, médailles ou diplômes, quel que soit le mode fixé pour la composition du jury qui les décerne, il est bon de retenir les

noms de ceux qui les obtiennent. Les choix faits marquent le courant du goût public à certaine heure et dans certain milieu; lorsque ce choix est fait, comme aujourd'hui, par une majorité d'artistes, la constatation présente encore un plus vif intérêt. Les récompenses, d'ailleurs, signalent presque toujours les premiers pas des artistes d'avenir sur la route incertaine de la renommée. C'est à partir de ce moment qu'on les suit du regard, soit qu'ils poursuivent jusqu'au bout leur marche résolue, soit qu'ils s'affaissent avant l'heure dans quelque ornière obscure.

L'embarras ne commençait que pour la seconde série. D'après le système actuel des expositions, système qui n'a d'ailleurs, on le sait, rien d'immuable, tout artiste qui a obtenu soit une première médaille, soit une troisième et une deuxième médaille, est, de ce fait, mis *hors concours*. Ses œuvres ne peuvent plus être signalées à l'admiration publique par d'autre récompense que la récompense exceptionnelle et unique de la *Grande Médaille d'honneur*. Cependant il est clair que dans ce groupe fort nombreux des *hors concours* figurent précisément les artistes les plus distingués, les artistes en pleine floraison, les plus savants, les plus fêtés, et que c'est là qu'il faut chercher les ouvrages les plus parfaits. Le *Livre d'Or* devait donc être largement ouvert aux artistes hors concours. Devait-il l'être indifféremment à tous? Nous ne l'avons pas cru. Tel artiste hors concours ne rappelle parfois son nom au Salon que par un ouvrage trop peu important pour fixer l'attention. D'ailleurs, le nombre chaque jour croissant des peintres et des sculpteurs qui se trouvent dans ce cas est devenu si considérable que le seul enregistrement de tous leurs travaux eût donné à notre Catalogue des proportions excessives pour le but qu'on se propose. Nous nous en

sommes donc tenus aux œuvres qui ont paru, de l'avis général, plaire le plus vivement soit au public, soit aux artistes, soit aux amateurs, trois classes de visiteurs dont les jugements diffèrent quelquefois, mais méritent toujours d'être notés, parce qu'ils sont toujours significatifs.

Toutes ces notices réunies rendront-elles à peu près la physionomie du Salon de 1879? Nous l'espérons. Cette physionomie fut, on le sait, à la fois brillante et indécise, car elle portait le caractère d'un temps où les artistes sont plus nombreux et plus actifs que jamais, mais où manquent des chefs de génie pour rallier et condenser les efforts isolés des individualités éparses. La médaille d'honneur, donnée dans la section de peinture au *Portrait de Mme la comtesse V...*, si fièrement posé et si librement brossé par M. Carolus Duran, constate, dans le jury comme dans le public, des dispositions croissantes à bien accueillir toutes les tentatives des peintres naturalistes, qui deviennent chaque année plus nombreux et plus sérieux. Un grand besoin de sincérité, de simplicité, de franchise, a succédé, en effet, à l'enthousiasme, souvent aveugle, pour les formules traditionnelles. Ce besoin est tel qu'un peintre n'a parfois qu'à montrer l'apparence d'une de ces précieuses qualités pour se faire pardonner une inexpérience notoire ou des insuffisances criantes. La plupart des œuvres qui ont paru au jury dignes d'être signalées témoignent, dans des mesures diverses, de ce souci de l'exactitude matérielle, soit dans les types, soit dans les costumes, soit dans le milieu environnant, qui est un des caractères de l'art contemporain. Presque tous les jeunes peintres qui s'essayent de nouveau aux grandes compositions d'histoire, un peu délaissées par la génération précédente, cherchent dans cette étude souvent hardie de la réalité les éléments de vie qui ranimeront leurs

visions rétrospectives. M. Duez fait hardiment, comme les maîtres du XVᵉ siècle, représenter une légende ancienne par des figures de son temps dans un paysage de son temps; M. Morot, avec une science déjà grande et une expérience déjà mûre, n'hésite pas, dans une scène énergique d'une puissante ordonnance, à donner aux femmes gauloises une sauvagerie archaïque qui ne sent point la formule ; M. Maignan, tout échauffé encore par l'esprit des maîtres italiens, rassemble autour du Christ un certain nombre de figures vigoureuses, dont l'expression est saisissante parce qu'elle a été prise sur le vif.

Parmi les ouvrages ayant obtenu les secondes et troisièmes médailles ou les mentions honorables, quelques-uns sont naturellement des tableaux d'école. Ils ont mérité les suffrages par ces qualités moins brillantes, mais fondamentales et indispensables, qu'on est en droit de demander aux débutants, et qui sont la garantie de leur avenir : tels sont *Un Martyr* par M. Fritel, la *Mort de l'empereur Commode* par M. Pelez, le *Saint Jérôme au désert* par M. Georges Sauvage, l'*Enfance de Bacchus* par M. Giron, le *Persée* par M. Jacques Wagrez, le *Jacob chez Laban* par M. Lerolle, le *Job et ses amis* par M. Lucas, le *Caron* par M. Brunet, les *Nymphes et Faunes* par M. Foubert, la *Sainte Élisabeth de Hongrie* par M. Aviat, la *Suzanne* par M. Hirsch, la *Fille de Jephté* par M. Berthault. Dans presque toutes ces toiles l'étude attentive du nu se joint à une recherche sérieuse de la composition expressive et du style élevé.

Pourtant, dans cette catégorie, le plus grand nombre des récompenses a été donné à des tableaux représentant des sujets contemporains, tels que paysages, portraits, scènes de genre, tableaux dans lesquels l'imagination personnelle ne joue qu'un rôle secondaire, et qui se recommandent par une observation franche de la réalité environnante. Les *Moutons*

par M. Vayson, le *Bas de Montigny* par M. Yon, le *Coin de Bercy pendant l'inondation* par M. Loir, l'*Août dans le Nord* par M. Demont, le *Moulin de Merlimont* par M. Damoye, le *Ruisseau du Puits-Noir* par M. Ordinaire, la *Grande Marée dans la Manche* par M. Hagborg, les *Pêcheuses de varech à Yport* par M. Émile Vernier, le *Marais des Landes de Gascogne* par M. Chabry, les *Bords de la Seine à Essonnes* par M. Berthelon, le *Givre en forêt* par M. de Bellée, nous ont tous ravi par cet accent profond et délicat qui sort de la vérité tendrement aimée et vivement exprimée. Tous ces paysages, bien aérés, bien éclairés, respirent bien la même santé tranquille que les franches paysanneries de MM. Salmson, La Boulaye, Jourdain, Destrem, Blayn, Rasetti, Mosler, Buland, Dupré, où la vie rustique apparaît avec la poésie simple et forte de ses labeurs, de ses piétés, de ses douleurs. Au milieu de ce grand développement de l'art naturaliste, la peinture anecdotique, malgré le talent et l'esprit qu'y dépensent encore quelques jeunes maîtres, semble perdre du terrain. Le jury n'a trouvé à signaler, dans ce genre, que la *Halte* par M. Outin, le *Fruit défendu* par M. Metzmacher, *En* 1795 par M. Georges Lehmann, jolies études en costumes XVIIIe siècle; puis une vive et harmonieuse toile de M. Steinheil, les *Amateurs d'estampes;* mais, là aussi, les toiles qui ont obtenu un succès populaire, le *Carreau des Halles* par M. Gilbert, le *Lavabo des Réservistes* par M. Aublet, le *Repas du Missionnaire* par M. Payen, *A la fontaine* par Mlle Gardner, les *Travailleurs de la Mer* par M. Rudaux, les *Abandonnés* par M. Bruck-Lajos, l'*Hymne* par M. Moyse, l'*École de dessin* par M. Ravel, sont encore des études spirituelles, sentimentales ou naïves, d'observation directe.

Les mêmes tendances, avec la même indépendance dans les moyens d'expression, apparaissent chez les *hors concours*. Dans

le choix forcément restreint que nous avons fait parmi eux, nous avons essayé de réunir les représentants les plus brillants des écoles diverses dont l'émulation tient les artistes et le public en haleine. Deux des peintres les plus fêtés au Salon sont deux peintres naturalistes : M. Bonnat, qui s'est montré plus vigoureux que jamais dans son magistral *Portrait de Victor Hugo;* M. Bastien-Lepage, dont le dilettantisme habile et hardi sait animer tour à tour avec la même aisance la délicate silhouette d'une comédienne raffinée et la grossière image d'une paysanne brutale. A coté d'eux, nous devions pourtant noter les œuvres d'autres portraitistes savants, plus attachés aux traditions du beau dessin et plus soucieux des expressions morales, qui laisseront aussi aux amateurs un souvenir délicat, tels que le *Portrait de Mme la marquise de C... T.* par M. Cabanel et celui de *M. Gounod* par M. Delaunay. MM. Bouguereau, Jules Lefebvre, Henner, représentent avec éclat la science du nu, cette science fondamentale pour un art qui veut vivre, dans ce que cette science a tour à tour de plus habile et de plus souriant, de plus sincère et de plus précis, de plus ému et de plus poétique. La grande peinture historique, la peinture nationale, dont le réveil semble coïncider avec le réveil de la vie publique, s'y présente avec MM. J. P. Laurens, Lecomte du Nouy, Lucien Mélingue, pour champions. Ces trois jeunes maîtres ont, à divers degrés, une qualité qui leur est commune et qui est une qualité bien française : ils savent ordonner une composition logiquement, nettement, sans hors d'œuvre, en vue d'un effet déterminé. M. J. P. Laurens se distingue par sa manière simple, ferme, austère, par son sens profond des types historiques ; M. Lecomte du Nouy, par une recherche heureuse des beaux morceaux de dessin et de l'aspect monumental ; M. Lucien Mélingue, par la vigueur de l'action dramatique et la vérité des phy-

sionomies. MM. François Flameng et Ponsan-Debat s'avancent, à la suite de ces devanciers, avec une conviction ardente qui fait bien augurer de leur avenir. Quant à M. Olivier Merson, il continue, avec un talent croissant, à tenir une place à part dans le mouvement contemporain par ce sentiment délicat de la poésie élevée qui l'attache aux légendes du passé.

Parmi les paysagistes, toujours si nombreux, nous n'avions que l'embarras du choix. Nous avons dû n'accueillir que les maîtres reconnus : M. Camille Bernier, qui n'avait jamais si fortement ni si complètement exprimé ses émotions, toujours si franches et si saines, devant la nature grave et silencieuse où il se plaît ; M. Charles Busson, dont le *Déversoir* répète avec un accent plus vif que jamais cette note vibrante et mélancolique des orages finissants ou des averses prochaines qui donne un charme grave à toutes ses toiles ; M. de Curzon, dont les paysages poétiques, si finement exacts, ont toute la grâce d'une apparition antique ; M. Français, qui marque ses plus petites œuvres de sa griffe de maître, et veille avec une fermeté simple sur les hautes traditions du paysage français ; M. Guillaumet, qui nous apparaît comme l'interprète le plus harmonieux, le plus exact, le plus ému, qu'ait aujourd'hui notre terre d'Afrique ; enfin MM. Guillemet, Lansyer, Pelouse, qui représentent avec tout l'attrait de sa sincérité vive et sérieuse la génération studieuse et modeste qui a recueilli pieusement l'héritage de la génération passionnée de 1830. La peinture rustique ne nous a pas semblé pouvoir être représentée plus franchement que par M. Ulysse Butin, plus délicatement que par M. Feyen-Perrin ; la peinture de genre familière, plus spirituellement que par M. Worms, plus gravement que par M. Herkomer, plus librement que par M. Gervex. De même MM. Detaille et Berne-Bellecour nous ont paru réunir en

eux les plus précieuses qualités de notre école anecdotique et militaire, et M. Philippe Rousseau pouvoir être présenté pour le type le plus complet du peintre de nature morte.

Bien que la sculpture soit un art plus rigoureux, dont les règles inflexibles s'accommodent moins au caprice des temps, on a pu remarquer au Salon de 1879, chez les peintres comme chez les sculpteurs, une tendance générale à donner aussi plus de mouvement et d'animation à leurs figures par l'étude attentive des réalités vivantes. Cette tendance, excellente lorsqu'elle est dirigée par une imagination saine et qu'elle est contenue par le respect des nécessités décoratives, se manifeste dans les œuvres les plus scrupuleusement fidèles à l'enseignement classique, telles que le beau *Mercure* de M. Idrac, ou les *Adieux d'Alceste* de M. Allar, ce groupe admirable, d'une simplicité si noble, d'une émotion si haute, tout plein de l'âme grecque, et les préserve de toutes les froideurs que gardent facilement le marbre ou le plâtre sous des mains moins émues par la nature. Elle atteint son plus haut degré dans la superbe figure de M. de Saint-Marceaux qui a obtenu la médaille d'honneur, figure passionnée qu'agite l'âme hautaine de Michel-Ange traduite par un ciseau savamment fidèle aux enseignements français du XVII[e] siècle. Il n'est pas jusqu'aux figures monumentales et colossales, à celles dont la silhouette seule parlera sous le ciel éclatant, que nos sculpteurs ne parviennent à douer d'un mouvement à la fois assez grave pour ne point sembler étrange et assez décidé pour devenir une expression puissante. Le *Philippe de Girard* par M. Guillaume, le *François Arago* par M. Mercié, représentent l'inventeur résigné et le savant enthousiaste avec une noble intensité de vie qui est une exactitude historique en même temps qu'une habileté sculpturale. Le tendre *Saint Vincent de Paul* de M. Falguière, le bon

Saint Christophe de M. Coutan, sont également, sous leurs formes colossales, des saints vivants et communicatifs.

On cherche, cela va de soi, plus de vérité encore dans l'exécution lorsqu'on traite des sujets d'ordre plastique ou d'ordre familier. Est-il possible d'être plus près de la nature, tout en gardant la belle allure sculpturale, que ne le sont M. Chapu avec son *Jeune Garçon*, M. Schœnewerk avec sa jeune femme *Au matin*, M. Hector Lemaire avec son *Amour maternel,* M. Gautherin avec sa *Clotilde de Surville,* M. Marqueste avec son *Orphée?* Évidemment, ce qui attire nos sculpteurs vers l'étude de l'antiquité hellénique, de la renaissance florentine ou du moyen âge français, c'est, en ce moment, moins le caractère original de force, de grâce, de naïveté, qui s'y peut trouver, que la puissance de vie expressive, si variée, si franche, si humaine, qui s'en dégage. Aussi ne doit-on pas s'étonner que, si les maîtres marchent dans cette voie, les élèves s'empressent de les y suivre, et que la plupart des œuvres récompensées l'aient été parce qu'elles joignaient, en effet, à l'étude consciencieuse des formes humaines, ce souci précieux du mouvement exact, du geste simple, de la physionomie parlante. A ces préoccupations de l'expression vive et simple correspond, dans la sculpture comme dans la peinture, un abandon progressif des sujets traditionnels empruntés à la mythologie et à l'histoire ancienne pour des sujets plus généraux et plus familiers. Les succès qu'ont obtenus M. Gaudez avec son *Moissonneur,* M. Ferrary avec son *Belluaire,* prouvent que de ce côté reste ouverte une voie féconde.

Peut-être aurions-nous pu étendre la série de ces notices, peut-être aurions-nous pu donner plus d'étendue à certains développements descriptifs ou explicatifs. Nous n'avons pas osé le faire avant que les premiers lecteurs du *Livre d'Or* ne nous

aient appris s'ils étaient satisfaits ou non, si on leur en avait donné trop ou trop peu, s'il fallait désormais rogner ou allonger. Le petit travail que nous publierons chaque année n'a qu'un but : être utile. Ceux à qui il s'adresse sauront bien nous faire parvenir leurs observations : nous nous efforcerons d'en tenir compte.

GEORGES LAFENESTRE.





Carolus Duran pinx. E. Le Couteux sc.

PORTRAIT DE Mme LA COMTESSE V...



MÉDAILLES D'HONNEUR

I. — PEINTURE

DURAN (Carolus), né à Lille, élève de Souchon. — Méd. 1866, 1869, 1870; ✻ 1872; méd. 2e cl. 1878 (Exp. un.); Off. ✻ 1878. — Hors concours.

N° 1118. *Portrait de Mme la comtesse V.....*

H. 2m26. — L. 1m93. — Fig. grandeur naturelle.

Mme la comtesse V..., en pied, s'avance de droite à gauche, la tête de face. Elle est vêtue d'une riche robe de satin blanc à longue traîne, et porte, à demi jeté sur les épaules, un grand manteau noir bordé de larges fourrures, dont elle retient négligemment, de son bras nu pendant, les plis retombant du côté gauche. De la main droite, relevée à la hauteur du corsage, elle tient un monocle d'or

au bout d'une chaînette. Cheveux châtains, légèrement ondulés, retombant en longs tire-bouchons sur les épaules; yeux noirs, vifs, perçants. Aux oreilles de grosses perles, au corsage une rose thé. Fond uni d'un ton bleu verdâtre.

Signé à gauche : *Carolus Duran,* 1879.

II. — SCULPTURE

SAINT-MARCEAUX (René de), né à Reims, élève de M. Jouffroy. — Méd. 2e cl. 1872. — Hors concours.

N° 5352. *Génie gardant le secret de la tombe.*

Figure décorative en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 1m. — Pr. 1m20.

A demi assis, de travers, sur un socle carré, la jambe gauche en saillie, la jambe droite tombante et vivement tendue, un homme nu, aux muscles accentués, se retourne brusquement et embrasse d'un geste fier, comme pour la défendre contre une attaque subite, une grosse urne posée à sa gauche. Sa tête hautaine, qu'il tient redressée à droite, tête étrange, aux lèvres fortes et dédaigneuses, aux yeux hardis, au front provocant, est enveloppée d'une ample draperie que retient une couronne de cyprès. Cette draperie, violemment agitée par le mouvement du corps, flotte sur le dos du Génie et revient, par-dessus le socle, retomber entre ses jambes.

Acquis par l'État.

PRIX DU SALON

FLAMENG (François), né à Paris, élève de MM. Cabanel, Hédouin et J. P. Laurens.

N° 1226. *L'Appel des Girondins, le 30 octobre 1793. Prison de la Conciergerie.*

H. 3m40. — L. 4m60. — Fig. grandeur naturelle.

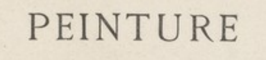
Le grand cachot de la Conciergerie. A gauche, debout sur le premier plan, un officier, coiffé d'un tricorne, les mains derrière le dos, regarde défiler au fond trois des condamnés, Jean Duprat, l'abbé Fauchet, Lasource, qui marchent entre des soldats vers la grille ouverte de ce côté. Devant lui, un greffier, coiffé du bonnet rouge, continue l'appel. A leurs pieds, au centre du tableau, le cadavre de Valazé sur une civière. A droite, une longue table couverte d'une nappe, avec quelques restes du repas funèbre, assiettes, couteaux, verres, etc. Une chandelle, dans un flambeau, mêle sa lueur jaune et fumeuse aux lueurs blafardes du matin, qui tombent du fond, par deux hautes lucarnes grillées, sur les murs blancs, la nappe blanche, les visages blancs. Les dix derniers Girondins, assis ou dressés, sont groupés, de face, derrière la table, dans des attitudes indignées ou désespérées. Duchâtel, debout au centre, muet, les deux mains sur la table, regarde fixement le greffier, tandis que le vieux Carra s'appuie sur son épaule. A sa droite, Ducos et Brissot, debout, s'emportent en

vives paroles; Mainvielle tient sa tête dans ses mains; Boyer-Fonfrède fait un geste d'horreur. A sa gauche, Vigée parle à Sillery, qui serre le poing; Vergniaud se lève, en dressant le bras, près de Gensonné, qui, assis au bout de la table, se penche pour écouter. Sur les dalles, au premier plan, un panier avec des bouteilles, une pile d'assiettes, une soupière, un jambon entamé dans un plat.

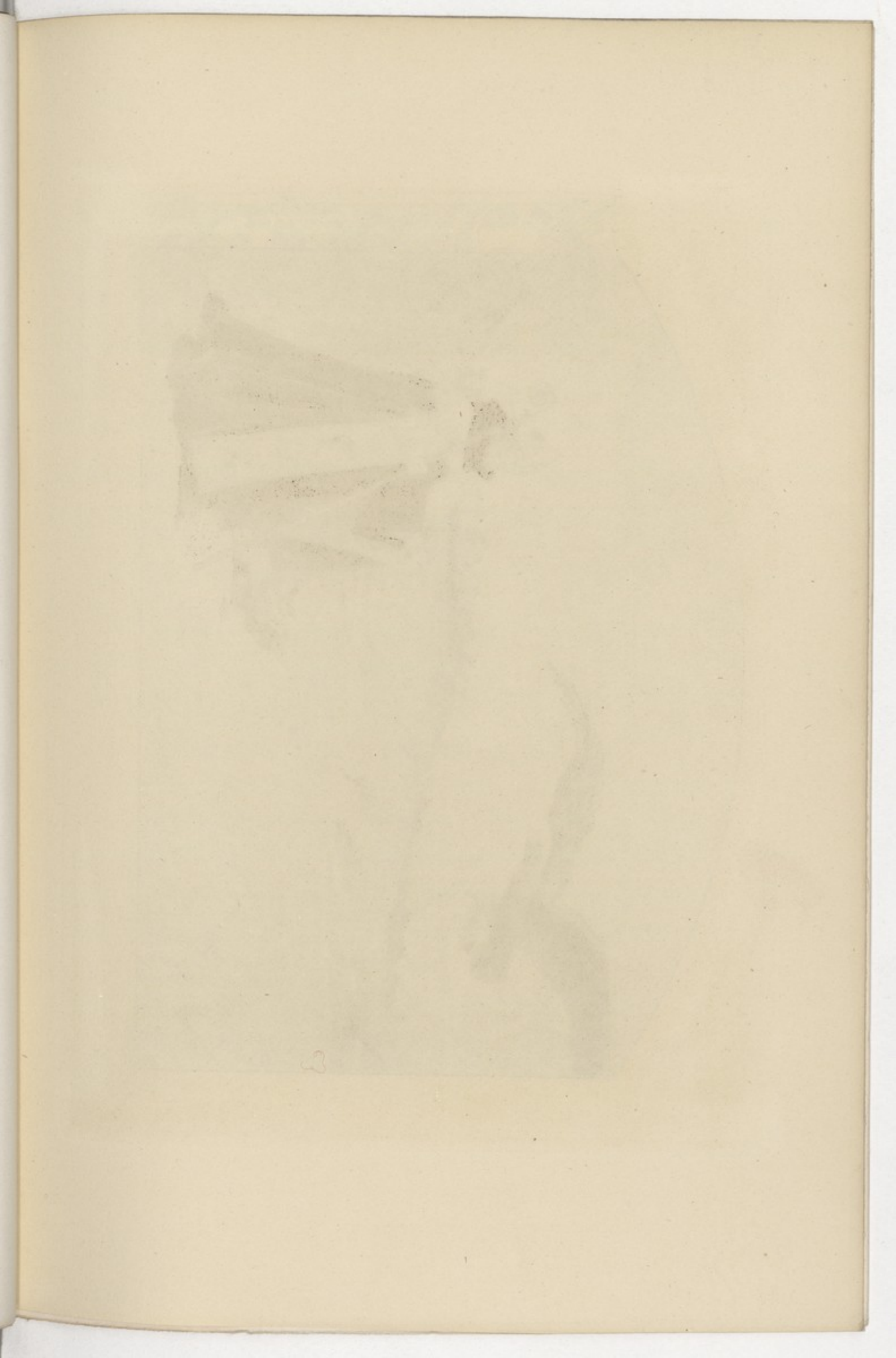
Signé à gauche : *François Flameng*, 1879.

Acquis par l'État.





PEINTURE





Duez pinx. Boilvin sc.

SAINT CUTHBERT, TRIPTYQUE

(Panneau du milieu)



PEINTURE

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

DUEZ (Ernest-Ange), né à Paris, élève de Pils. — Méd. 3e cl. 1874.

No 1078. *Saint Cuthbert.* — Triptyque.

H. 4m. — L. 7m60. — Fig. grandeur naturelle.

Premier panneau a gauche. — Le saint, encore adolescent et gardeur de troupeaux, est agenouillé, les mains tendues vers l'âme de saint Clidan, son patron, qui monte, sous forme d'une flamme, entre les arbres, dans le ciel obscur. Sur le devant, un groupe de brebis. Effet de nuit.

Deuxième panneau. — Sur un plateau verdoyant d'où la vue s'étend jusqu'à la mer, s'avance, de droite à gauche, saint Cuthbert,

coiffé d'une mitre d'orfèvrerie, vêtu d'une chape de velours vert chargée d'éclatantes broderies, une riche crosse dans la main gauche. Il regarde, en soulevant sa chape de sa droite gantée, l'aigle miraculeux qui descend du ciel, apportant dans ses serres, pour apaiser sa faim, un énorme poisson. Le petit paysan blond, aux yeux bleus, au torse nu, qui lui sert de guide, s'agenouille sur l'herbe en montrant l'aigle des deux bras, la tête retournée vers l'évêque.

Troisième panneau. — Saint Cuthbert, vieux, cassé, blanchi, la tête nue, le dos nu, tremblant sur ses jambes pliantes, vêtu de culottes usées et chaussé de mauvais souliers, une besace à la ceinture, ensemence son champ d'ermite. Il est vu de profil, tenant un hoyau dans sa main gauche, et de sa main droite chassant les nuées d'oiseaux qui viennent manger le grain semé. Derrière lui, un grand arbre auquel est suspendue une image sainte dans une petite niche.

Acquis par l'État.

MOROT (Aimé-Nicolas), né à Nancy, élève de M. Cabanel. Prix de Rome 1873. — Méd. 3e cl. 1876; 2e cl. 1877. — Hors concours.

No 2194. *Épisode de la bataille d'Eaux-Sextiennes.*

« Après la défaite des Ambrons par les Romains, les femmes des vaincus défendent leur camp contre la cavalerie et la forcent à reculer. »

(Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, liv. V, ch. 1.)

H. 5m25. — L. 4m20. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur le premier plan, deux femmes nues, piétinant les cadavres, s'efforcent de désarçonner un cavalier : l'une l'empoigne par la tête, l'autre se suspend à la bride de son cheval. A droite bondit, demi-nue, un collier de verroteries au cou, hurlant et grinçant des dents, une femme brune, suivie d'autres compagnes non moins

farouches. Au centre, une furieuse mêlée de cavaliers et de femmes au pied d'un grand char. Sur le haut du char, dans la poussière ensoleillée et la fumée rouge de la bataille, on voit gesticuler des bras armés et menaçants, et se tordre des corps blancs de femmes désespérées.

Acquis par l'État pour le Musée de Nancy.

MAIGNAN (Albert), né à Beaumont (Sarthe), élève de MM. J. Noël et Luminais. — Méd. 3e cl. 1874; 2e cl. 1876. — Hors concours.

N° 1987. *Le Christ appelle à lui les affligés.*

« O vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est douleur semblable à ma douleur ! »

(*Ancien Testament*, Jérémie.)

H. 4m. — L. 3m15. — Fig. grandeur naturelle.

Au fond, de face, le Christ, couronné d'épines, est assis sur un piédestal de pierre, devant une draperie rouge. Nu jusqu'à la ceinture, les jambes enveloppées d'une étoffe noire, il étend sa droite saignante vers les groupes d'affligés qui se pressent à ses pieds. A gauche, une jeune femme en deuil pleure à genoux sur un berceau vide; derrière elle, un vieillard cassé baise le siège du Christ; des ouvriers, des paysans, croisent les mains dans une lueur d'incendie. A droite, une femme échevelée, le pied sur un canon, montre au Christ le cadavre de son fils plié sur ses genoux, cadavre de soldat demi-nu, criblé de balles, qui de ses mains crispées étreint encore un tronçon de sabre et un drapeau déchiré.

Signé à gauche : *Albert Maignan*, 1879.

Commandé par la Ville de Paris pour l'église Saint-Nicolas des Champs.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

VAYSON (PAUL), né à Gordes (Vaucluse), élève de M. J. Laurens. — Méd. 3e cl. 1875.

N° 2923. *Les Moutons : paysage de Provence.*

H. 3m35. — L. 4m50.

Un troupeau de moutons paissant dans une ravine entourée de rochers escarpés. Sur le devant, un bélier broute les feuilles d'un buisson. Plus loin, debout sur un rocher, en profil sur le ciel, un berger avec son chien noir. Effet de soir tombant.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MOREAU DE TOURS (GEORGES), né à Ivry-sur-Seine (Seine), élève de M. Cabanel.

N° 2184. *Blanche de Castille, reine de France, surnommée « l'Amour des pauvres ».*

H. 2m95. — L. 2m25. — Fig. grandeur naturelle.

La reine, vêtue d'une longue robe blanche que relève sur le côté gauche une cordelière et que serre à la taille une ceinture d'orfèvrerie, descend, de face, les marches d'une église. Elle tient un livre



P. Vayson pinx. Em. Salmon sc.

LES MOUTONS — PAYSAGE DE PROVENCE

rouge dans la main gauche, et de la main droite tend sa bourse à une petite mendiante qu'un vieillard assis tient entre ses genoux.

Signé à droite : *Moreau* (de Tours), 1879.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

YON (ÉDOUARD-CHARLES), né à Paris (Montmartre.) — Méd. 3e cl. 1875.

N° 3023. *Le Bas de Montigny, bords de la Marne.*

H. 2m. — L. 2m50.

La rivière, lente et pâle, bordée de roseaux, serpente à ras bords entre deux vastes plaines fermées à l'horizon par des bouquets sombres de petits bois aux profils dentelés; les berges sont herbues et fleuries. Sur le premier plan éclate la riche floraison du printemps, seule riante sous l'immense ciel, noir de nuages, qui occupe les deux tiers de la toile. Au premier plan, un canot blanc échoué sur le sable parmi des joncs.

SAINTPIERRE (GASTON-CASIMIR), né à Nîmes, élève de MM. L. Cogniet et Jalabert. — Méd. 1868.

N° 2675. *La Sieste : souvenir d'Alger.*

H. 1m90. — L. 2m50. — Fig. grandeur naturelle.

Une Algérienne aux cheveux blonds, couchée, parmi des coussins, sur un tapis d'Orient. Elle est vêtue d'un costume léger de soie blanc et bleu, qui laisse voir le haut de la poitrine. Devant elle, sur

un escabeau en marqueterie, une cafetière et un bouquet de roses. Fond de tenture jaune.

FRITEL (PIERRE), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Millet.

N° 1277. *Un Martyr.*

H. 1^m60. — L. 2^m40. — Fig. grandeur naturelle.

Un jeune martyr est étendu nu sur l'arène, entre les pattes d'un tigre qui s'avance de face, ouvrant la gueule dans un bâillement formidable. Il tient, élevée dans la main gauche, une petite croix sur laquelle ses yeux sont fixés.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

FLAMENG (FRANÇOIS).

N° 1226. *L'Appel des Girondins, le 30 octobre 1793.*

Ce tableau, ayant obtenu en outre le *Prix du Salon*, a été décrit page 3.

HERMANN-LÉON (CHARLES), né au Havre (Seine-Inférieure), élève de Fromentin et de M. Ph. Rousseau. — Méd. 3e cl. 1873.

N° 1554. *Hallali courant.*

H. 2^m45. — L. 1^m95.

Une meute de chiens courants lancés au galop dévale, de face, par un sentier étroit qui descend à pic entre des rochers de grès

fleuris de bruyères. Les deux premiers arrivent presque côte à côte au premier plan. Sept ou huit autres accourent derrière.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

PELEZ (FERNAND), né à Paris, élève de MM. Cabanel et F. Barrias. — Méd. 3e cl. 1876.

N° 2346. *Mort de l'empereur Commode.*

« Marcia, prévenue que Commode avait résolu sa mort, le fait étrangler, après le bain, par un vigoureux athlète. »

H. 4m45. — L. 3m10. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, l'athlète, nu, aux formes épaisses, est accroupi, de face, sur le corps de Commode, qu'il vient d'étrangler. Il se tourne à gauche vers Marcia qui apparaît, au second plan, la tête à demi voilée, soulevant de son bras gauche la draperie suspendue aux colonnes. Fond de colonnade ionique. A droite, au fond, une baignoire de marbre.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

LOIR (Luigi), né à Goritz (Autriche), de parents français, élève de l'École des beaux-arts de Parme et de M. Pastelot.

N° 1944. *Un Coin de Bercy pendant l'inondation.*

H. 2m. — L. 3m30.

Sur la chaussée du quai, déjà envahie, on voit, de face, clapotant dans l'eau, marcher péniblement un fiacre et des charrettes portant des meubles empilés. A gauche, sur le trottoir et les talus, à droite, sur les saillies encore sèches de la chaussée, se tiennent des groupes de Parisiens, dames et messieurs, venus pour voir. Au fond, le pont de Bercy traverse tristement tout ce paysage humide et brumeux, entre des arbres dépouillés sur la gauche et des cheminées d'usines fumant sur la droite. Vaste ciel, bas et gris, lourd de pluie.

Signé à gauche : *Loir Luigi.*

Acquis par la Ville de Paris.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton.

N° 929. *L'Août dans le Nord.*

H. 1m85. — L. 2m50.

Un vaste champ de blé mûr à demi moissonné. Sur le devant,



Luigi Loir pinx. Ed. Yon sc.

UN COIN DE BERCY PENDANT L'INONDATION.

un moissonneur, assis à l'ombre d'un tas de gerbes, raccommode sa faux tout en parlant à un autre moissonneur qui se tient debout. Plus loin, une charrette attelée qu'on est en train de charger. A gauche, des moissonneurs au travail. Un grand ciel monotone, couleur de plomb, tout chargé de chaleur, pèse sur la campagne brûlée, ouverte et plate, qui se relève insensiblement, à droite et à gauche, dans l'éloignement.

Acquis par l'État.

DELANOY (Hippolyte-Pierre), né à Glascow (Écosse), de parents français, élève de MM. Jobbé-Duval, F. Barrias, Bonnat et Vollon.

N° 892. *Chez Don Quichotte.*

H. 3m. — L. 2m10.

Plusieurs grands livres ouverts, parmi lesquels un énorme manuscrit à miniatures brillantes. A droite, une targe et une rondache de bois peint; au-dessus, un casque doré sous une armure dressée. Sur le premier plan, un tambour et un bouclier. Au fond, dans l'ombre, on devine une haute cheminée.

Signé à gauche : *Hte-Pierre Delanoy.*

Acquis par l'État.

GEORGES-SAUVAGE (Auguste-Albert), né à Caen, élève de MM. Gérome et Lecomte du Nouy.

N° 1353. *Saint Jérôme au désert.*

H. 4m20. — L. 1m90.

Le saint, vieillard chauve et barbu, nimbé d'or, ceint d'une peau

de bête, est assis sur une pierre dans une grotte. Un calame à la main, il feuillette attentivement un gros livre. Près du livre, un crâne et une longue bande de parchemin.

Acquis par l'État.

SALMSON (Hugo), né à Stockholm, élève de l'Académie des beaux-arts de Stockholm et de M. Comte.

N° 2687. *Une Arrestation dans un village de Picardie.*

H. 2m10. — L. 2m70.

Au milieu d'une rue de village, une jeune paysanne descend, de face, menée par un gendarme qui lui tient le bras. Des paysans et paysannes, les uns sur la chaussée, d'autres sur le pas des portes, la regardent avec indignation ou pitié. Une vieille, vue de dos, s'avance au-devant d'elle et lui montre le poing avec fureur.

Acquis par l'État.

DAMOYE (Pierre-Emmanuel), né à Paris, élève de Corot, de Daubigny et de M. Bonnat.

N° 820. *Le Moulin de Merlimont* (*Pas-de-Calais*).

H. 1m55. — L. 2m45.

Une plaine au printemps. Verdure tendre, ciel léger, air frais. Çà et là, dans le sol inégal, déjà tout pailleté de pâquerettes, parmi les touffes de genêts, de ronces, de joncs, scintillent encore quelques flaques d'eau, souvenirs des dernières ondées. Le moulin de Merlimont, avec ses grandes ailes, apparaît sur l'horizon au milieu des

chaumières basses et des arbres grêles qui se suivent en longue file sous un ciel paisible et transparent où voltigent quelques flocons de nuées.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

DOUCET (LUCIEN), né à Paris, élève de MM. Jules Lefebvre et G. Boulanger.

N° 1030. *Portrait du comte R. de M... F...*

H. 1m80. — L. 1m40. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune homme brun, à fines moustaches, vu de face, assis dans un fauteuil d'étoffe verte. Il regarde à gauche, tenant ses mains croisées sur ses genoux croisés. Paletot vert. Fond rouge.

GIRON (CHARLES), né à Genève, élève de M. Cabanel.

N° 1385. *L'Enfance de Bacchus.*

H. 2m50. — L. 2m80.

A droite, une jeune fille au sein nu, assise sur un tertre, tient entre ses genoux le petit Bacchus dont elle pose les doigts sur les trous d'une flûte. A ses pieds, une seconde jeune fille, vue de dos, allongée dans l'herbe, offre à l'enfant une couronne de feuilles. Plus loin, une troisième est nonchalamment adossée, de face, à côté de deux faunes, au pied des grands arbres formant le fond, au travers desquels on voit tourner dans une clairière une ronde de bacchantes.

Signé à gauche : *Ch. Giron.*

LA BOULAYE (PAUL DE), né à Bourg, élève de M. Bonnat.

N° 1714. *Au sermon : souvenir de la Bresse.*

H. 2^m10. — L. 1^m70. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle

Groupe de paysannes, assises dans une église, écoutant d'un air recueilli. A droite, un paysan en blouse bleue, son paroissien à la main, assis devant un pilier. Toutes les figures, vues de profil, sont tournées à gauche.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LECLAIRE (VICTOR), né à Paris, élève de M. L. Leclaire.

N° 1829. *Fleurs d'automne.*

H. 1^m40. — L. 1^m70.

Une gerbe de chrysanthèmes blancs, jaunes, rouges, jetée à terre devant un mur.

Signé : *V. Leclaire.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

ORDINAIRE (MARCEL), né à Maisières (Doubs), élève de Courbet et de M. Français.

N° 2280. *Le Ruisseau du Puits-Noir (Doubs).*

H. 2^m70. — L. 3^m45.

Un lit de ruisseau clair coulant à travers des pierres et des roches moussues. A gauche, un bois ; à droite, des arbrisseaux et des broussailles d'une verdure tendre doucement pénétrée du soleil. Au fond, un haut rocher gris.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

HAGBORG (Auguste), né à Gothembourg (Suède), élève de l'Académie des beaux-arts de Stockholm et de M. Palmaroli.

N° 1501. *Grande Marée dans la Manche.*

H. 2^m25. — L. 3^m05.

Une plage de sable étincelant sous un ciel de matin, vif, clair, léger, frais, à mer basse. Sur le premier plan, une pêcheuse, agenouillée, remet son soulier. Au milieu, de face, un pêcheur et sa femme s'avancent, d'un pas svelte, portant des filets. Plus loin, d'autres pêcheuses, avec pelles et râteaux, fouillant le sable; une charrette ramassant du varech, et, dans la clarté argentine de l'horizon, un fourmillement d'autres pêcheurs au travail. A gauche s'étend une longue dune.

Signé à droite : *Hagborg*, Paris, 1878.

Acquis par l'État.

VERNIER (Émile-Louis), né à Lons-le-Saunier.

N° 2933. *Les Pêcheuses de varech à Yport* (*Seine-Inférieure*).

H. 2^m. — L. 2^m50.

Cinq femmes, sur une plage rocheuse, plongent de longs râteaux dans la vague descendante pour en tirer les touffes flottantes de varech. Plus loin, deux autres femmes chargent un cheval. La mer, d'un vert sombre, houle, tachée d'écume; d'énormes nuages de couleur ardoisée s'amoncellent au-dessus de l'horizon lumineux que traverse une voile blanche. Des goëlands effarés montent et descendent.

JOURDAIN (Roger-Joseph), né à Louviers (Eure), élève de M. Cabanel.

N° 1665. *Le Chaland.*

H. 2^m25. — L. 3^m05.

Un grand bateau-chaland descend, au crépuscule, le cours d'un

fleuve paisible entre deux rives basses et boisées. Sur la partie d'arrière, que le cadre laisse seule voir, sont groupés à la fraîche les tranquilles habitants de l'embarcation. Debout sur le pont volant qui précède la cabine, ornée de fleurs, un marinier, adossé à la barre du gouvernail, regarde gaiement à ses pieds sa famille commençant le repas du soir. Sa femme, assise sur des madriers, allaite un nourrisson ; une fille déjà grande se tient derrière, debout, appuyée au pont, tandis qu'au premier plan un garçonnet s'allonge sur le rebord du bateau, et qu'un robuste vieux, assis, vu de profil, trempe une cuiller dans son écuelle. La soupe fume sur un fourneau. A côté du vieillard, une bouteille de vin coiffée d'un verre. Effet de soir très calme et recueilli.

Signé à gauche, dans le bateau : *Roger Jourdain*, 1879.

Acquis par l'État.

DESTREM (Casimir), né à Toulouse, élève de M. Bonnat.

N° 983. *Le Dépiquage.*

H. 2m20. — L. 3m20.

A droite, un rouleau que traînent sur une jonchée de gerbes deux grands bœufs, l'un roux, l'autre jaune, marchant de face sur le spectateur. L'attelage, conduit par un paysan en béret noir et pantalon bleu, assis sur un siège élevé, jette une lourde ombre noire sur les pailles étincelantes qu'embrase un soleil violent. A gauche, une paysanne en jupe bleu vif, la tête serrée dans un chapeau de paille, retourne les gerbes avec une grande fourche. Plus loin roule sur les blés un autre attelage semblable au premier, au pied des énormes meules qui murent l'horizon.

Signé à gauche : *C. Destrem*, 1879.

ROUFFIO (PAUL), né à Marseille, élève de M. Cabanel.

N° 2604. *La Comédie.*

H. 2m30. — L. 1m80. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est représentée sous la figure d'une femme assise, de face, les jambes croisées, dans un grand fauteuil, décolletée, les bras nus. Vêtue d'une robe rayée à couleurs voyantes, elle tient dans la main droite un fouet, et dans la main gauche un masque. A ses pieds, une marotte, un éventail, une lanterne.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

WAGREZ (JACQUES-CLÉMENT), né à Paris, élève de Pils et de M. Lehmann.

N° 2982. *Persée.*

H. 3m40. — L. 2m30.

Persée vient de tuer la Gorgone. Nu, des ailerons à la tête et aux pieds, il s'envole, de face, brandissant dans sa main gauche la tête horrible du monstre et tenant dans la droite un coutelas sanglant. A ses pieds se tord le corps blanc de la victime. Au deuxième plan, à droite, sur un tertre, Pallas, de profil, d'un geste de sa lance contient les compagnes de Gorgone, au loin accroupies, sur la gauche, dans des attitudes effrayées. Fond de paysage montagneux.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BRAMTOT (ALFRED-HENRI), né à Paris, élève de M. Bouguereau.

N° 401. *Portrait du vicomte O. de S. M...*

H. 1m75. — L. 1m30.

Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Jeune capitaine de la ligne en tenue. Il est représenté de trois quarts, la tête nue et de face, la main droite au ceinturon, la main gauche pendante et appuyée sur la garde de son sabre. Il porte son manteau d'ordonnance jeté sur l'épaule droite.

MÉDARD (Eugène), né à Paris, élève de Cornu et de MM. L. Cogniet et Gérome.

N° 2084. *Une Retraite.*

H. 2m10. — L. 2m60. — Fig. de 0m30.

Sur une route bordée d'arbres effeuillés que la mitraille ébranche, des artilleurs s'efforcent de dégager un caisson embourbé dont l'un des chevaux est tombé. De face, au premier plan, quelques soldats, se retournant, font feu, sous le commandement d'un officier dont le cheval s'effare. A droite, dans les champs en pente, à travers la fumée, on aperçoit une ligne de fantassins défendant les approches de la route. Des coups de feu pétillent sur les talus. A gauche, sur le premier plan, des blessés étendus à terre.

Signé à gauche : *Eug. Médard,* 1878.

Acquis par l'État.

LEROLLE (Henri), né à Paris, élève de Lamothe.

N° 1906. *Jacob chez Laban.*

H. 3m80. — L. 4m30. — Fig. grandeur demi-naturelle.

Dans un enclos de ferme, le jeune Jacob, jambes nues, tête nue, en tunique bleue, tenant son chien en laisse, est debout, vu de

profil, devant Laban, vieillard à barbe grise, vêtu de blanc. Derrière Laban, de face, sa fille, en jupe brune et tablier gris, écoute, inquiète, l'entretien. A droite, un hangar couvert de chaume où repose une charrette chargée de gerbes. Au fond, devant la porte, un troupeau de moutons. Plus loin, dans la vaste plaine ouverte et paisible, des meules, des pâturages, de longues collines grisâtres flottant légèrement dans la clarté blanche du matin, sous un grand ciel nuageux.

Acquis par l'État.

CHABRY (Martin-Léonce), né à Bordeaux.

N° 566. *Marais des Landes de Gascogne un soir d'automne.*

H. $1^{m}55$. — L. 2^{m}.

Au premier plan, des broussailles dans un terrain humide. Le marécage s'étend jusqu'à l'horizon, vers des collines basses, entre des rives incertaines et déchiquetées. A droite, trois cabanes sur pilotis. De longues bandes de nuages sombres et minces, tachés de rose par le crépuscule qui rougit l'horizon, traversent le ciel pâlissant.

Acquis par l'État.

MENTIONS HONORABLES

BENNER (Emmanuel), né à Mulhouse (Alsace).

N° 215. *Une Dormeuse.*

H. 1m50. — L. 2m40. — Fig. grandeur naturelle.

Une femme nue, étendue sur le côté droit, de trois quarts, la tête à gauche, dort sur une draperie blanche, dans l'herbe, les bras relevés sous la tête. Au fond, un bois.

Acquis par l'État.

GILBERT (Victor-Gabriel), né à Paris, élève de MM. Adam et Levasseur.

N° 1364. *Le Carreau des Halles.*

H. 1m40. — L. 1m80.

Une rangée de tables, devant la halle, chargées de légumes. Au premier plan, à gauche, un marchand assis sur une caisse; à droite, une marchande causant avec une jeune fille. Entre les tables, des dames, des passants, tout le va-et-vient d'un marché fourmillant au loin dans une atmosphère brumeuse. A gauche, derrière deux autres rangées de marchandes, la maison de nouveautés de la Pointe-Saint-Eustache.

LEBRUN (Mme Marie), née à Toulon (Var).

N° 1824. *Un Coin de Cour d'assises : la Table des pièces à conviction.*

H. 2m20. — L. 1m60.

Sur une table, jetés pêle-mêle, un gros soulier ensanglanté, un verre, une pipe, un couteau, une bouteille cassée, un collier, une robe, des chiffons bleus. Au fond, un fauteuil rouge et une table verte avec une toque et un encrier. En haut, une effigie du Christ qu'on devine sous la lumière étranglée par les barreaux d'une étroite fenêtre.

Acquis par l'État.

LUCAS (Marie-Félix-Hippolyte), né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), élève de MM. H. Lehmann et C. Houry.

N° 1967. *Job et ses amis.*

« ... Alors Éliphas de Théman prit la parole et dit : « Heureux l'homme « que Dieu corrige ! Ne méprise donc pas les châtiments de Dieu. »

(E. Renan, *Livre de Job*, ch. V.)

H. 2m20. — L. 2m50.

A droite, Job, maigre et décharné, les mains sur la poitrine, est assis, les jambes allongées, sur le fumier. Devant lui, à gauche, se tiennent assis ses trois amis : Éliphas, vêtu de rouge, faisant un geste d'exhortation; les deux autres dans des attitudes compatissantes. Fond de montagnes.

Acquis par l'État.

OUTIN (Pierre), né à Moulins, élève de MM. Lecomte et Cabanel.

N° 2291. *La Halte.*

H. 1m25. — L. 1m10.

Devant une maison de village est arrêté un cavalier en houppelande brune, coiffé d'un tricorne. Un paysan, vu de dos, rattache la selle de son cheval. A droite accourt une servante portant un seau plein d'eau. Sur l'escalier du logis, une fillette regarde, sa tartine à la main. Costumes XVIIIe siècle.

BERTIER (Francisque-Édouard), né à Paris, élève de MM. Bouguereau et Cabanel.

N° 248. *Un Vieux Curé de campagne.*

H. 1m50. — L. 1m25. — Fig. grandeur naturelle.

Il est vu de face, assis, jusqu'aux genoux; il a la tête nue et tient entre ses jambes un gros parapluie.

BLAYN (Fernand), né à Paris, élève de M. Cabanel.

N° 308. *Une Épave. — Yport,* 1878.

H. 1m05. — L. 1m50.

Un prêtre en surplis, accompagné d'un porte-croix et de trois enfants de chœur, donne la bénédiction funèbre à un noyé étendu sur le dos dans le sable humide de la plage. Alentour, des groupes de pêcheurs et de pêcheuses agenouillés ou debout. A droite, la haute falaise avec un escalier; à gauche, la mer houleuse sous un ciel d'orage.

RASETTI (Georges), né à Paris, élève de M. Bonnat.

N° 2513. *Le Chapelet.*

H. 1m50. — L. 1m20.

Une vieille paysanne cassée, ridée, couperosée, en robe rapiécée, est assise, de face, sur un banc d'église, tenant un chapelet dans sa main gauche et dans la droite un bâton. A côté d'elle, sur le banc, ses sabots.

AUBLET (Albert), né à Paris, élève de Jacquand et de M. Gérome.

N° 83. *Le Lavabo des réservistes dans la caserne du Centre, à Cherbourg (Manche).*

H. 1m40. — L. 1m90.

Au milieu, un grand réservoir d'eau dans un bassin oblong. A droite et à gauche, de jeunes soldats, en bras de chemises, pressés les uns contre les autres, se penchent sur le rebord de pierre pour se savonner la tête ou les bras. D'autres, derrière eux, s'essuient ou se rhabillent. Sur un petit mur qui entoure le bassin, des habits et des képis rangés en ordre.

BRUNET (Jean-Baptiste), né à Poitiers, élève de M. Gérome.

N° 451. *Caron.*

Le vieux passeur est nu, de face, assis sur le bord de sa barque, où sont déjà placés plusieurs groupes. A droite, sur le premier plan, un homme assis, demi-nu, semble l'implorer vainement. Caron, prêt à partir, se détourne et regarde vers la gauche un couple d'amants arrêtés, au fond, sur la rive.

H. 3m10. — L. 2m30.

Acquis par l'État

CAZIN (Jean-Charles), né à Samer (Pas-de-Calais), élève de M. Lecoq de Boisbaudran.

N° 557. *L'Art.*

H. 2^{m}90. — L. 1^{m}90.

Sur un tertre, à l'ombre de pins maritimes, une femme assise, vêtue de blanc, est accoudée à un chevalet surmonté d'une petite statue. Elle tient dans sa main gauche une palette. Une viole est posée contre le chevalet. Dans le ciel très bleu, rayé de nuages très blancs, des palmes d'or.

FOUBERT (Émile-Louis), né à Paris, élève de l'École municipale de Bayonne et de MM. Bonnat, Busson et H. Lévy.

N° 1254. *Nymphes et Faunes.*

H. 1^{m}90. — L. 3^{m}10.

Sur le bord d'une source, dans un massif de feuillages, un faune, accroupi sur une peau de tigre, joue de la double flûte. Trois nymphes nues, nonchalamment assises, l'écoutent en jouant avec des fleurs.

STEINHEIL (Adolphe-Charles-Édouard), né à Paris, élève de son père et de Farochon.

N° 2795. *Amateurs d'estampes.*

H. 1^{m}10. — L. 0^{m}95.

Trois personnages, en costumes Louis XIII, dans une salle doucement éclairée. L'un, vieux, vêtu de gris, tient un portefeuille ouvert, tandis qu'un second, vêtu de noir, contemple une estampe ; le troisième, vêtu de brun, s'appuie au dos d'un grand fauteuil.

AVIAT (Jules), né à Brienne-le-Château (Aube), élève de MM. E. Hébert, Bonnat et Lafrance.

N° 98. *Sainte Élisabeth de Hongrie.*

H. 2m50. — L. 1m70.

Sainte Élisabeth, debout, en robe blanche et manteau bleu brodé, couronnée et nimbée, panse la tête sanglante d'un jeune blessé assis, de face, sur une civière. Le blessé est nu et ceint d'une peau de mouton noir. A gauche, au premier plan, une jeune fille en robe bleue s'appuie sur le bras de la civière; à droite, à l'arrière-plan, une autre jeune fille, de face, portant une aiguière et un bassin.

Acquis par l'État.

SARGENT (John S.), né à Philadelphie (États-Unis d'Amérique), élève de M. Carolus Duran.

N° 2697. *Portrait de M. Carolus Duran.*

H. 1m65. — L. 1m10. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Le peintre est assis de face, un peu penché en avant, dans un fauteuil bleu; il tient une canne dans la main droite. Costume du matin : veston gris-vert, chemise à manchettes plissées, pantalon sombre.

VALADON (Jules-Emmanuel), né à Paris, élève de Drolling et de MM. L. Cogniet et H. Lehmann.

N° 2890. *Pendant un service funèbre.*

H. 1m10. — L. 0m95. — Fig. en buste. Grandeur naturelle.

Un vieux monsieur et une vieille dame écoutant l'office des morts.

Ils sont représentés de profil, en deuil, le monsieur tenant une prise de tabac dans ses doigts, la dame croisant les mains dans une attitude pieuse et triste.

PAYEN (Ennemond), né à Lyon, élève de MM. Monginot et Bastien Lepage.

N° 2337. *Le Repas du missionnaire chez les sœurs de Saint-Jean.*

H. 1m60. — L. 1m90.

Le religieux, vêtu de blanc, est assis de face, devant une table soigneusement servie. A droite, deux sœurs assises écoutent ses paroles avec recueillement. Une troisième sœur arrive sur la gauche, apportant un plat.

BERTHELON (Eugène), né à Paris, élève de MM. E. Lavieille et Berne-Bellecour.

N° 242. *Les Bords de la Seine à Essonnes (Seine-et-Oise), le soir, après la pluie.*

H. 1m40. — L. 2m10.

Le fleuve, tranquille, sur lequel s'élève à gauche une île boisée, coule entre des pentes unies et vertes. Fond de collines, aux formes vagues, s'évanouissant dans les lueurs décroissantes du crépuscule.

GARDNER (Mlle Élisabeth-Jane), née à New-Hampshire (États-Unis d'Amérique), élève de MM. H. Merle, Bouguereau et J. Lefebvre.

N° 1311. *À la fontaine.*

H. 1m40. — L. 1m20.

Une jeune paysanne italienne, vue de face, debout, appuyée à la

vasque d'un bassin rustique, le pied droit sur une pierre, soulève de la main gauche, par un mouvement gracieux, une urne de grès jusqu'aux lèvres d'une fillette plus jeune qui se dresse à sa droite, en relevant sa robe blanche sur ses jambes nues. Fond de feuillages.

Signé à droite : *Élisabeth Gardner.*

JACOB (Stéphen), né à Baigneux (Côte-d'Or), élève de MM. Bonnat et G. Boulanger.

N° 1618. *Portrait de Mlle E. H.*

H. 2m10. — L. 1m60.

Elle est représentée de face, tournant un peu la tête, à mi-corps; elle est coiffée d'un peigne d'écaille et porte une robe rouge avec une pelisse de fourrure sur l'épaule.

MOSLER (Henry), né aux Etats-Unis d'Amérique, élève de M. E. Hébert.

N° 2196. *Le Retour.*

H. 1m75. — L. 1m55.

Intérieur breton. Au milieu, un grand lit-armoire dans lequel est couchée une vieille femme morte, dont le visage est éclairé par deux cierges. Au pied du lit, un paysan, en costume breton, boueux et déguenillé, les pieds nus et poussiéreux, pleure dans ses mains, la tête penchée sur le bord du lit. A droite se tient debout, grave et pensif, un prêtre en soutane noire, la tête nue, son bréviaire à la main. A terre, près du paysan, son chapeau, son bâton, un petit paquet dans un mouchoir rouge.

Signé à droite : *Henry Mosler.* — Paris, 1879.

BELLET DU POISAT (Pierre-Alfred), né à Bourgoing (Isère), élève de Drolling H. et de Flandrin.

N° 207. *La Nuit dans le port.*

H. 1m40. — L. 1m70.

Quelques bateaux noirs de pêcheurs aux lourdes voiles, sur une eau noire vivement rayée par des sillons de lune entre des talus de sable. Au fond, dans le port, des enchevêtrements noirs de mâts, d'agrès, de voiles, parmi les toits rouges des maisons, au-dessus desquels éclate l'œil lumineux d'un phare. Ciel tourmenté, mêlant les noirs, les gris, les bleus, sous les blancs rayons de la lune.

RUDAUX (Edmond-Adolphe), né à Verdun (Meuse), élève de M. Lavieille.

N° 2642. *Les Travailleurs de la mer.*

H. 0m95. — L. 1m30.

Petits Parisiens, en costume de villégiature, jouant sur une plage à marée basse. Cinq petits garçons, à gauche, sont grimpés en glissant sur un petit rocher, d'où l'un d'eux essaye de pêcher dans la vague. Quatre autres, plus petits, pataugent dans l'eau, à droite, près du bord.

BRUCK-LAJOS (Louis), né à Papa (Hongrie), élève de M. Munkacsy.

N° 441. *Abandonnés !*

H. 1m60. — L. 1m90.

Intérieur d'une maison de paysans en Hongrie. A gauche, devant

la porte, une fillette déguenillée qui raconte ses malheurs ; elle est accompagnée d'un petit frère qui, tout en s'accrochant à son lambeau de jupe, dévore d'un œil affamé une écuelle de soupe fumant sur un banc. Au centre, la maîtresse du logis, assise près d'une table, tenant entre ses genoux une petite fille qui lève le nez sur sa tartine, interrompt son travail d'aiguille pour écouter la mendiante. Derrière elle, une fille aînée, debout, coupe un morceau de pain. Un petit garçon continue d'écrire avec attention, tandis que la vieille mère, tremblante sur son bâton, se lève, tout émue, comme pour aller vers les pauvres abandonnés. A droite, un grand poêle de faïence verte.

BULAND (Jean-Eugène), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Yvon.

N° 456. *Offrande à la Vierge.*

H. 1m40. — L. 1m20.

Intérieur d'église nue et pauvre. Une petite fille en blanc, à genoux, de profil, tournée à gauche, prie, un bouquet à la main. Derrière elle est assise, sur un banc de bois, son paroissien sur les genoux, une paysanne, maigre et hâlée, serrée dans une robe noire et coiffée d'un bonnet blanc.

Acquis par l'État.

DUPRÉ (Julien), né à Paris, élève de Pils et de MM. Laugier et H. Lehmann.

N° 1110. *Le Regain.*

H. 1m50. — L. 1m80.

Sur le premier plan, une paysanne, en jupe noire et corsage jaune, se baisse, de profil, pour saisir à bras une gerbe de foin. Près d'elle, de dos, un paysan en pantalon bleu et chemise rose, une fourche à

la main. Plus loin, deux autres paysans, dont l'un lève une gerbe au bout de sa fourche, et l'autre presse le foin du genou; une paysanne entassant les gerbes. Campagne ouverte et doucement ensoleillée.

HIRSCH (Alexandre-Auguste), né à Lyon, élève de H. Flandrin et de Gleyre.

N° 1563. *Suzanne.*

H. 2^m10. — L. 1^m60.

Suzanne, nue, est assise sur un banc de pierre devant un bassin. Surprise par un bruit, elle regarde avec inquiétude, les jambes croisées, cachant son sein de la main droite. Sa main gauche est appuyée au banc. Près d'elle, des vêtements orientaux et des babouches rouges. La muraille est décorée d'une frise de faïence persane. Un grand rideau rouge ferme une porte de style moresque.

KRUG (Édouard), né à Drubec (Calvados), élève de M. L. Cogniet.

N° 1706. *Le Génie du Christianisme.*

H. 2^m60. — L. 2^m20. — Fig. grandeur naturelle.

Le Génie est représenté sous la figure d'un ange, vêtu d'une robe blanche et tenant élevé dans sa main gauche un crucifix lumineux. Il s'avance, de face, d'un pas rapide, entraînant un jeune homme qui marche à son côté droit, les jambes nues, une besace sur l'épaule.

Acquis par l'État.

BELLÉE (Léon de), né à Ploërmel (Morbihan), élève de M. Montfort.

N° 203. *En forêt : le Givre.*

H. 1^m05. — L. 1^m.

Une clairière dans une forêt, en hiver. Sur la droite, quatre grands hêtres aux branchages noirs chargés de givre clair. Au premier plan, une hutte de terre et de feuilles devant laquelle un bûcheron assis se chauffe, tandis que plus loin un de ses compagnons attise un grand feu d'herbe.

Signé à droite : *De Bellée*, 79.

Acquis par l'État.

BERTHAULT (Lucien), né à Coulommiers (Seine-et-Marne), élève de M. Cabanel.

N° 239. *La Fille de Jephté.*

H. 4^m75. — L. 3^m20.

Debout, en robe blanche, au pied d'un amas de rochers, les mains pendantes et croisées, elle regarde tristement devant elle. A sa droite, une de ses compagnes, assise, tient la tête dans ses mains. Plus bas, une négresse à genoux se lamente en s'arrachant les cheveux. A droite, deux autres femmes, l'une assise, l'autre, au-dessous, se tordant à terre. Au premier plan, de face, une femme, demi-nue, s'arrache les cheveux ; une autre, de dos, gît sur le sol. Au fond, à droite, une plaine de sable.

FAIVRE (Léon-Maxime), né à Paris, élève de M. Gérome.

N° 1179. *Portrait de M. Cantin.*

H. 1^m80. — L. 1^m30 — Fig. grandeur naturelle.

Il est représenté de face, nu-tête, à mi-jambes. Cheveux gris, visage rasé. Redingote noire, manteau noir à revers de fourrures

noires. Dans la main droite un chapeau, la main gauche dans la poche.

Signé : *Maxime Faivre*, 1879.

LEHMANN (Georges), né à Moscou, élève de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg.

N° 1859. *En 1795.*

H. 1m90. — L. 1m60. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Une merveilleuse, en robe bleue galonnée d'or, coiffée d'un grand chapeau bleu à plumes, assise, de face, dans un fauteuil de velours jaune. Elle rit en ployant une cravache sur son genou. Fond de tapisserie brune.

METZMACHER (Émile-Pierre), né à Paris, élève de MM. G. Boulanger et F. Willems.

N° 2124. *Le Fruit défendu.*

H. 1m. — L. 0m90.

Une soubrette en costume Louis XV desservant une table. Elle mord une pomme à belles dents.

MOYSE (Édouard), né à Nancy, élève de Drolling.

N° 2213. *Un Hymne.*

H. 2m05. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle.

Un religieux vêtu de noir, de face, jouant du violoncelle. Tête

chauve, barbe blanche, pieds nus chaussés de sandales. Fond gris de muraille.

RAVEL (Édouard), né à Genève.

N°. 2515. *École de dessin.*

H. 1m30. — L. 1m60.

Intérieur d'une salle d'école de dessin pour des jeunes filles. Les élèves sont rangées autour d'un petit modèle italien qui pose sur une estrade. Le vieux professeur, en habit noir et manches de lustrine, un compas à la main, s'entretient avec une dame en châle rouge.

ARTISTES HORS CONCOURS

BASTIEN-LEPAGE (Jules), né à Damvillers (Meuse), élève de M. Cabanel. — Méd. 3e cl. 1874; 2e cl. 1875; 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 164. *Saison d'octobre.*

H. $2^{m}20$. — L. $2^{m}30$. — Fig. grandeur naturelle.

Dans un champ nu, d'une platitude triste, que clôt à l'horizon lointain un maigre bouquet d'ormeaux dépouillés et une lourde butte rocheuse, deux filles de la campagne font la récolte des pommes de terre. L'une d'elles, debout au premier plan, de profil, se penche pour les verser, d'une main ferme et attentive, d'un panier d'osier dans un grand sac de toile. Le front est bas, la mâchoire large, la lèvre épaisse. Le type de sa compagne, qui, assise derrière elle à l'arrière-plan, fouille la terre pour en tirer les pommes dont elle emplit son panier, n'est ni moins bestial ni moins vrai. Toutes deux sont en cheveux, vêtues de jupes rayées et de camisoles. Au loin, dans la plaine, travaillent trois paysans.

Signé à gauche : 1878, *Damvillers, Bastien-Lepage.*



Bastien-Lepage pinx. Mlle Rhoden, sc.

SAISON D'OCTOBRE

BASTIEN-LEPAGE.

N° 165. *Portrait de Mlle Sarah Bernhardt.*

H. 0m80. — L. 0m60. — Fig. jusqu'aux genoux.

Elle est vue de profil, tournée à gauche, assise, fixant ses yeux baissés sur un petit Orphée en ivoire qu'elle tient des deux mains. Les cheveux, d'un blond doré, noués en houppe sur le sommet de la tête, retombent sur les épaules. La robe, de soie blanche brodée de blanc, serrée au corps, brille sous un manteau blanc fourré de blanc d'un ton plus mat. Elle porte au cou une haute cravate de mousseline blanche. La figure se découpe sur un fond chatoyant de muraille marbrée.

Signé en haut, à gauche : A Sarah Bernhardt, *Jules Bastien-Lepage*, 1879.

BERNE-BELLECOUR (Etienne), né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), élève de Picot et de M. F. Barrias. — Méd. 1869; 1re cl. 1872; ✵ 1878; méd. 3e cl. 1878 (Exp. univ.).

N° 231. *Sur le terrain.*

H. 1m80. — L. 1m40.

Dans le fossé boisé d'un vieux château-caserne, au pied d'une tour ronde, deux dragons s'apprêtent à se battre au sabre. L'un, vu de dos, au premier plan, retrousse tranquillement sa manche de chemise; l'autre, plus jeune, de face, nu jusqu'à la ceinture, fixe son adversaire d'un œil furieux. Il s'appuie des deux mains sur la poignée de son sabre, dont la pointe pose sur sa botte. Un prévôt, coiffé d'un shako, lui donne à l'oreille un dernier conseil. Au fond, devant la poterne de la tour, un cavalier attache son ceinturon; un sergent se retourne pour défendre du geste à quelques soldats curieux de quit-

ter la poterne; un chirurgien examine sa trousse. Aux fenêtres de la tour, des têtes de soldats regardant la scène.

Signé à droite : *E. Berne-Bellecour*, 1879.

BERNIER (Camille), né à Colmar (Alsace), élève de M. L. Fleury. — Méd. 1867, 1868 et 1869; ✻ 1872; méd. 2e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 233. *L'Allée abandonnée.*

H. 2m50. — L. 3m60.

En pleine futaie, verdoyante et feuillue, de hêtres et de frênes, une large allée, envahie par les herbes et les ronces, semée de flaques d'eau, bossuée de grosses pierres, s'enfonce sous les hauts branchages qui se rejoignent, ne laissant glisser que par d'étroites trouées le chaud soleil d'été. A gauche, sous les arbres, deux chevaux blancs en liberté, dont l'un s'abreuve. Sur le premier plan, de grosses touffes d'ajoncs et des fragments de roches.

Signé à droite : *C. Bernier.*

BONNAT (Léon-Joseph-Florentin), né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de M. L. Cogniet. — Méd. 2e cl. 1861; rappel 1863; méd. 2e cl. 1867 (Exp. un.); ✻ 1867; méd. d'honneur 1869; Off. ✻ 1874.

N° 340. *Portrait de M. Victor Hugo.*

H. 1m90. — L. 1m60. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Le poète est assis, de face, dans un fauteuil de chêne couvert d'une



C. Bernier pinx.

H. Toussaint sc.

L'ALLÉE ABANDONNÉE



étoffe rougeâtre, accoudé à gauche sur une table de chêne, le regard droit et fixe. Il soutient un peu sa tête de la main gauche et tient l'extrémité de sa droite passée dans l'ouverture de son gilet. La barbe est entière, et, comme la chevelure, courte, épaisse, blanche. Sur la table, un vieil Homère à reliure fauve. Vêtements noirs, gilet fermé jusqu'au cou, manchettes blanches, col blanc. La figure éclate vigoureusement et s'enlève en relief sur l'obscurité unie d'un fond neutre.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), né à La Rochelle, élève de Picot. — Prix de Rome 1850. — Méd. 2e cl. 1855 (Exp. un.); méd. 1re cl. 1857; ✻ 1859; méd. 3e cl. 1867 (Exp. un.); Membre de l'Institut 1876; Off. ✻ 1865; méd. 2e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 376. *La Naissance de Vénus.*

H. 3m60. — L. 2m70. — Fig. grandeur naturelle.

La déesse, nue, est représentée, de face, debout sur une conque marine que traîne un dauphin conduit par deux Amours; elle tord, en inclinant sa tête souriante, de ses deux mains relevées, sa longue chevelure blonde. A gauche, un centaure, plongé dans l'eau à mi-corps, enlace une femme nue; à droite, un autre centaure nage, sonnant d'une conque, entre deux femmes qui s'appuient sur son épaule et son bras, tous souriant à Vénus. Une troupe d'Amours joyeux, agitant des flèches et des arcs, gambadant et gesticulant, s'envolent vers le ciel en tournoyant derrière la déesse. Sur le premier plan, un triton, de dos, dans l'eau jusqu'à l'épaule, souffle dans une conque.

Signé à gauche : *Wm Bouguereau.*

Acquis par l'État.



BUSSON (Charles), né à Montoire (Loir-et-Cher), élève de Rémond et de M. Français. — Méd. 3e cl. 1855 (Exp. un.); rapp. 1857, 1859 et 1863; ✵ 1866; méd. 3e cl. 1867 (Exp. un.); 1re cl. 1878 (Exp. un.).

N° 468. *Ancien déversoir, près de Montoire.*

H. 1m95. — L. 2m50.

Plaine marécageuse, où scintillent de tous côtés, parmi les joncs touffus et les hautes herbes, des filets, serpentant ou dormant, d'eau bourbeuse. Sur le premier plan, l'eau s'amasse devant une rangée de grosses pierres d'où elle s'échappe en cascade. Quelques bœufs pataugent et s'abreuvent çà et là, plongés à mi-jambes dans les herbes. A droite, l'entrée d'un bois près duquel un village est tapi sous les branches. Une rangée de collines ferme l'horizon. Grand ciel nuageux. Effet d'automne.

BUTIN (Ulysse-Louis-Auguste), né à Saint-Quentin (Aisne), élève de Lemasle, de Picot et de Pils. — Méd. 3e cl. 1875; 2e cl. 1878.

N° 469. *La Femme du marin* (*côte normande*).

H. 2m70. — L. 1m70.

Une forte paysanne en capuche grise, corsage de tricot gris, jupe de bure grise, bas bleus, gros sabots, se tient, de face, debout sur l'arrière d'une chaloupe qu'elle mène résolument, à coups de godille, à travers les vagues pâles, sous un ciel bas. L'embarcation est lourde, toute chargée de légumes. A l'avant, un gamin en béret tient sa petite sœur dans ses bras; à droite, quelques bateaux de pêche à l'horizon.

Acquis par l'État.



Ulysse Butin pinx. Ch. Courtry sc.

LA FEMME DU MARIN.

CABANEL (Alexandre), né à Montpellier, élève de Picot. — Prix de Rome 1845. — Méd. 2e cl. 1852; 1re cl. 1855 (Exp. un.); ✻ 1855; Membre de l'Institut 1863; Off. ✻ 1864; méd. d'honneur 1865 et 1867 (Exp. un.); rapp. de méd. d'honn. 1878 (Exp. un.).

No 474. *Portrait de Mme la marquise de C... T...*

H. 1m90. — L. 1m40. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Elle est représentée, de face, en robe de satin blanc bordée de fourrure, décolletée, la tête nue, les bras nus. La main gauche tombe sur le dossier d'une chaise bleue; de la main droite elle touche la même chaise avec le bout d'un éventail rouge. Cheveux châtains très simplement relevés, yeux gris-bleu. La figure se détache délicatement sur un rideau bleu bordé d'une bande de tapisserie.

Signé à droite : *Alex. Cabanel*, 1879.

COUTURE (Feu Thomas), né à Senlis, mort au château de Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), en 1879.

No 785. *L'Homme à la musette.*

H. 1m43. — L. 1m10. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Un *pifferaro* à barbe rousse, en bras de chemise, assis sur un banc de pierre, souffle à pleines joues dans une cornemuse. Il est vu de trois quarts, tourné à gauche.

Signé à gauche : *T. C.*, 1877.

CURZON (Paul-Alfred de), né à Poitiers, élève de Drolling et de M. Cabat. — Méd. 2e cl. 1857; rapp. 1859,

1861 et 1863; ✱ 1865; méd. 3e cl. 1867 (Exp. un.); 2e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 803. *Sur l'escalier d'Atrani, à Ravello, golfe de Salerne* (Italie).

H. 0m95. — L. 1m20.

A gauche, des degrés taillés dans le roc, sous une légère et haute tonnelle de branches. Une femme, portant une corbeille sur sa tête, se dresse sous un rayon de soleil; une autre se repose, assise, dans l'ombre d'un mur. A droite, deux grands arbres allongent leurs fûts minces et secs au-dessus d'un ravin sur lequel se penchent des arbustes et des broussailles. Fond de montagnes azurées.

DELAUNAY (JULES-ÉLIE), né à Nantes, élève de H. Flandrin et de Lamothe. — Prix de Rome 1856. — Méd. 3e cl. 1859; 2e cl. 1863; méd. 1865; méd. 2e cl. 1867 (Exp. un.); ✱ 1867; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.); Off. ✱ 1878.

N° 904. *Portrait de M. Charles Gounod, membre de l'Institut.*

H. 0m85. — L. 0m75. — Grandeur naturelle. En buste.

Il est vu de profil, tourné à gauche. Front chauve, barbe entière et grisonnante, vêtement noir. De la main droite il tient un volume rouge sur lequel on lit : *Mozart. Don Giovanni.* La figure se découpe sur des feuillages verts de laurier.

Signé à gauche du monogramme J. D., 1879.



Ed. Detaille pinx

A. Greux. sc.

CHAMPIGNY. DÉCEMBRE 1870.

DETAILLE (Édouard-Jean-Baptiste), né à Paris, élève de M. Meissonier. — Méd. 1869 et 1870; 2e cl. 1872; ✻ 1873.

N° 987. *Champigny (décembre 1870).*

H. 1m25. — L. 2m25.

Intérieur d'une cour de maison de plaisance au moment de l'attaque de l'ennemi. Au fond, un mur de clôture, avec une porte cochère que des soldats du génie fortifient à la hâte en y entassant tonneaux, planches, matelas. D'autres soldats, à gauche, percent dans le mur des meurtrières et une embrasure où ils installent un canon. Au centre, deux officiers supérieurs écoutent un jardinier en chapeau de paille et tablier bleu qui parle et gesticule. Sur la droite, où s'élève la façade, déjà criblée par les boulets, de l'habitation élégante dont les balcons sont occupés par des tirailleurs, d'autres soldats accourent, portant des meubles, près d'un fourgon d'artillerie dont l'attelage s'effare. Sur le premier plan, plusieurs lignards agenouillés et accroupis, attendant l'action, au milieu des serres crevées et des cloches brisées.

FEYEN-PERRIN (François-Nicolas-Augustin), né à Bry-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle), élève de Drolling et de M. Léon Cogniet. — Méd. 1865 et 1867; 3e cl. 1874; ✻ 1878.

N° 1217. *Tricoteuses au bord de la mer : souvenir de Cancale.*

H. 2m70. — L. 2m. — Fig. grandeur naturelle.

Deux jeunes paysannes assises sur un tronc d'arbre coupé. L'une d'elles, coiffée d'un mouchoir blanc, écoute, en tricotant, d'un air distrait, sa compagne, coiffée d'un mouchoir jaune, qui lui montre son ouvrage. Derrière elles, la mer sous un ciel clair.

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges), élève de Corot et de M. Gigoux. — Méd. 3e cl. 1841; 1re cl. 1848; ✱ 1853; méd. 1re cl. 1855 (Exp. un.); 1re cl. 1867 (Exp. un.); Off. ✱ 1867; méd. d'honneur 1878 (Exp. un.).

N° 1263. *Vallée de Rossillon (Ain) le matin.*

H. 0m60. — L. 0m50.

Intérieur d'une saulaie touffue au milieu de laquelle coule avec lenteur, brillant çà et là dans les herbes, un petit ruisseau. Des deux côtés, de hautes touffes d'arbres et d'arbrisseaux. Au fond, la paroi sèche d'un rocher abrupt sous un coin de ciel vif et frais.

Signé à droite : *Français.*

GERVEX (Henri), né à Paris, élève de Fromentin et de MM. Cabanel et Brisset. — Méd. 2e cl. 1874; rapp. 1876.

N° 1356. *Retour du bal.*

H. 2m20. — L. 2m60. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'un riche salon éclairé par une lampe. A droite, une jeune femme en robe de bal claire, encore gantée, affaissée sur le coussin d'un grand divan, paraît pleurer, la tête dans ses mains. Près d'elle, vu de face, un homme encore jeune, à moustaches noires, un peu chauve, qui n'a pas pris le temps d'ôter son paletot fourré, est assis, l'œil fixe et irrité, ôtant froidement ses gants blancs. A gauche, une table de marbre à gros pieds sculptés et dorés sur laquelle pose une lampe de bronze garnie d'un large abat-jour; à droite, au pied du divan, un bouquet tombé sur le tapis rouge.

Signé à gauche : *H. Gervex*, 1879.



Guillaumet. pinx. Gaucherel. sc.

LAGHOUAT (SAHARA ALGÉRIEN)

GUILLAUMET (Gustave), né à Paris, élève de Picot et de M. F. Barrias. — Méd. 1865 et 1867; 2e cl. 1872; 3e cl. 1878 (Exp. un.); ✻ 1878.

N° 1473. *Laghouat (Sahara algérien).*

H. 1m70. — L. 2m25.

Une place de ville arabe sur une hauteur doucement enveloppée par la lumière grise d'un crépuscule tranquille. A gauche, au pied d'une rangée de maisons à toits plats, percées de petites portes, se reposent étendus, assis ou debout, des Arabes avec leurs femmes et leurs enfants. Au premier plan, à droite, sur le terrain inégal, des enfants encapuchonnés jouent aux osselets. Au fond se dresse, dans une échancrure du sol, la pointe d'une tour carrée. A droite, des rochers.

Signé à droite : *G. Guillaumet*, 1879.

Acquis par l'État.

GUILLEMET (Jean-Baptiste-Antoine), né à Chantilly (Oise). — Méd. 2e cl. 1874; rapp. 1876.

N° 1477. *Le Chaos de Villers (Calvados).*

H. 1m70. — L. 2m25.

Le vent de mer souffle. Les broussailles maigres, les herbes sèches, qui croissent à peine dans ce coin de falaise tourmenté, dont le sol inégal se soulève et se creuse comme bouleversé par un éternel soulèvement, plient sous la rafale. D'énormes nuages, gris comme du plomb, chargent le ciel. Un mince filet de lumière, écrasé sous cette masse, glisse encore sur le profil d'une ravine et fait luire d'une teinte d'émeraude la mer pâle qui tremble, à gauche, au fond d'un golfe, attendant l'orage.

HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest), né à Grenoble, élève de David d'Angers et de Paul Delaroche. — Prix de Rome 1839. — Méd. 1re cl. 1851; ✻ 1853; méd. 1re cl. 1855 (Exp. un.); 2e cl. 1867 (Exp. un.); Off. ✻ 1867; Membre de l'Institut 1874; Comm. ✻ 1874.

N° 1523. *La Sultane.*

H. 1m30. — L. 1m05. — Fig. jusqu'aux genoux. Grandeur naturelle.

Jeune femme en costume oriental, vue de face, assise dans une pénombre douce où brillent ses grands yeux noirs.

HENNER (Jean-Jacques), né à Bernwiller (Alsace). — Prix de Rome 1858. — Méd. 3e cl. 1863; méd. 1865 et 1866; ✻ 1873; Off. ✻ 1878; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.).

N° 1539. *Jésus au tombeau.*

H. 1m13. — L. 2m38. — Fig. grandeur naturelle.

Le Christ, nu, est étendu de son long, la tête à droite, en profil, le bras serré contre le corps, sur une dalle. Un bout de linge blanc lui sert de ceinture. Toute la figure, sauf les pieds, s'enlève en vigueur blanche sur l'ombre du fond.

Acquis par l'État et la Ville de Lyon.

Appartient au Musée de Lyon.

N° 1540. *Églogue.*

H. 2m15. — L. 3m50. — Fig. un peu plus petites que nature.

A gauche, de profil, tournée à droite, une femme nue, à la longue

chevelure rousse, assise sur l'herbe, devant des arbres assombris par la fuite du jour, joue de la flûte. A droite, une autre femme nue, debout, vue de face, aux longs cheveux pendants, l'écoute, accoudée sur un grand socle de pierre. Au-dessus tombent d'épais et noirs feuillages. Une flaque d'eau bleuâtre miroite entre les deux femmes. Au fond, une ligne de collines obscures au-dessus desquelles bleuissent les lueurs pâles du ciel qui s'éteint.

HERKOMER (H.), Grande-Bretagne. — Méd. d'honneur 1878 (Exp. un.).

N° 1547. *Asile pour la vieillesse en Angleterre.*

H. 1m50. — L. 2m30.

Une salle nue et longue, éclairée au fond d'un jour jaune par une petite fenêtre. A droite, au premier plan, autour d'une table, cinq vieilles femmes cassées et tremblotantes. Les unes cousent, une autre lit, une autre prend son café. Une jeune femme se penche entre elles, découpant une bande de toile. Des fleurs bleues tremblent dans un pot de faïence sur la table. A droite, le long de la triste muraille blanche, en perspective, toute une rangée de vieilles, assises ou debout, caquetant ; à gauche, dans la lumière, au fond, deux autres vieilles se promenant, huit ou dix assises.

LANSYER (Emmanuel), né à l'île de Bouin (Vendée), élève de Viollet Le Duc, de Courbet et de M. Harpignies. — Méd. 1865 et 1869; méd. 3e cl. 1873.

N° 1763. *Pleine mer, à Granville (Manche).*

H. 1m80. — L. 2m30.

Une plage basse sur laquelle les vagues déferlent en écumant.

Vaste ciel clair, semé de nuages. A gauche, quelques rochers dentelés se dressent dans le sable.

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de MM. L. Cogniet et Bida. — Méd. 1869; 1re cl. 1872; ✻ 1874; méd. d'honneur 1877; Off. ✻ 1878. —

N° 1790. *Délivrance des emmurés de Carcassonne.*

H. $4^{m}90$. — L. $4^{m}05$. — Fig. grandeur naturelle.

« Au mois d'août 1303, les gens de Carcassonne et d'Albi vinrent arracher aux cachots de l'inquisition les nombreux prisonniers qu'ils renfermaient. Le frère mineur Bernard Délicieux s'efforce de contenir la foule que ses discours ont ameutée. Le réformateur du Languedoc, Jean de Picquigny, accompagné de plusieurs consuls de Carcassonne, assiste à l'envahissement des cachots qu'il n'a pu éviter. »

(B. Hauréau, *Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise*)

Le frère Bernard Délicieux, en froc brun, de profil, tourné à gauche, se dresse, au milieu, sur la pointe des pieds, calmant de ses deux mains étendues des hommes, des femmes, des enfants, qui s'avancent sur la gauche sous un grand mur de brique au-dessus duquel montent sous le ciel bleu les tours et les murailles du château. A droite, les consuls, l'un de dos, l'autre de profil, regardent travailler trois ouvriers qui, avec des pics, soulèvent les pierres qui muraient une porte.

Acquis par l'État.

LECOMTE DU NOUY (Jules-Jean-Antoine), né à Paris, élève de Gleyre et de MM. Gérome et Signol. — Méd. 1866 et 1869; 2e cl. 1872; ✻ 1876.

N° 1831. *Saint Vincent de Paul secourt les Alsaciens et les Lorrains, après leur réunion à la France.*

H. 5m20. — L. 2m50. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, saint Vincent de Paul, debout près d'une dame en riche costume Louis XIII, sur un parvis, en bas d'une façade à colonnes, distribue des pains qu'il prend dans un panier posé sur la balustrade. Une religieuse, apportant une corbeille pleine, paraît dans la porte du palais. Au premier plan, au milieu, une femme déguenillée, à genoux, soulève vers le saint prêtre son enfant; un homme demi-nu soutient une femme malade. Plus loin, une femme drapée tend la main, tandis que, derrière elle, d'autres misérables serrent sur leur cœur les pains qu'ils ont reçus, ou se hâtent pour en recevoir. Au fond, à gauche, une arcade ouvrant sur une ville. Dans le haut, un petit ange nu portant un livre ouvert, et deux grands anges drapés déployant, entre les armes d'Alsace et de Lorraine, une banderole avec l'inscription : « 1637. *Lorraine. Alsace.* 1648. » Au-dessus, le Christ, en buste, tenant le globe.

Commandé par l'État et la Ville de Paris pour l'église de la Trinité.

LEFEBVRE (Jules-Joseph), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de M. Léon Cogniet. — Prix de Rome 1861.

— Méd. 1865, 1868 et 1870; ✻ 1870; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.); Off. ✻ 1878.

N° 1846. *Diane surprise.*

« Au bruit qui vient des bois, Diane s'est dressée,
Frémissante, et la troupe, autour d'elle empressée,
De ses nymphes sortant de l'eau, blanches de peur,
Jette un voile hâtif à sa fière pudeur. »

(Georges Lafenestre.)

H. 3m. — L. 4m. — Fig. grandeur naturelle.

Diane nue, de face, portant le croissant lumineux sur ses longs cheveux blonds qu'elle ramène des deux mains sur ses seins, se tourne, vivement redressée, vers la gauche, où monte, au-dessus de l'eau, le sentier du bois. Deux de ses nymphes, qu'on voit de dos à gauche, l'une nue, l'autre à demi couverte d'une tunique transparente, sorties en hâte de l'eau, un genou en terre, lui tendent un grand vêtement blanc, que saisit de l'autre côté une autre nymphe vêtue de violet. Sur la gauche, dans l'eau jusqu'aux genoux, accourt, de face, une autre baigneuse avec un geste de terreur. A droite, sur le premier plan, une fillette très blonde, à genoux, de profil, se cache la poitrine et les jambes avec un voile blanc. Une dernière, assise, se drape dans un manteau sombre. Une biche morte à leurs pieds. Comme fond, à gauche, une percée dans un bois; à droite, l'ouverture d'une grotte dans les rochers.

MÉLINGUE (Lucien), né à Paris, élève de MM. L. Cogniet et Gérome. — Méd. 1re cl. 1877.

N° 2097. *Le Prévôt des marchands Étienne Marcel et le dauphin Charles* (1358).

« Sauvez-moi la vie! » dit-il au prévôt. Marcel lui dit de ne rien crain-



J. Lefebvre pinx. H.E. Lefort sc.

DIANE SURPRISE.

L. Mélingue pinx.

A. Duvivier sc.

ÉTIENNE MARCEL ET LE DAUPHIN CHARLES.

(1358)



dre. Il changea de chaperon avec lui, le couvrant ainsi des couleurs de la ville. Toute la journée, Marcel porta hardiment le chaperon du dauphin. »

(MICHELET, *Histoire de France*, t. IV.)

H. 3m25. — L. 4m.

A droite, le petit dauphin, vêtu d'une robe bleue brodée mi-partie aux fleurs de lis d'or et aux dauphins d'or, est assis, blême et tremblant, sur le pied d'un lit à colonnes. Étienne, de face, au centre, vient de lui enfoncer sur la tête son large chaperon rouge et bleu, et, d'un geste résolu, pose sur la sienne la toque royale. Il est vêtu d'une houppelande mi-partie rouge et brune, et porte à la ceinture un grand coutelas. Derrière lui tombe, frappé par un des émeutiers qui apparaît sous les rideaux, un des maréchaux du roi. Le second gît déjà tout sanglant au pied du lit. Son meurtrier, bras nus, tête nue, montre le cadavre de son épée. Derrière, une troupe d'hommes armés envahissent la chambre, prêts à s'élancer sur le dauphin.

Signé à gauche : *Mélingue*, 1879.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MERSON (LUC-OLIVIER), né à Paris, élève de Pils et de M. G. Chassevent. — Prix de Rome 1869. — Méd. 1re cl. 1873.

No 2111. *Saint Isidore, laboureur.*

« Pendant qu'il prie Dieu dans son champ, un ange conduit sa charrue. »

H. 3m07. — L. 3m51.

A gauche, de face, saint Isidore, paysan rude et hâlé, vêtu d'un caleçon bleu, un genou en terre, prie avec ferveur, les mains croisées. Au second plan, l'ange, vêtu de blanc, avec de grandes ailes roses, pousse vers la droite d'un pas alerte les deux bœufs dans le

sillon. A gauche, dans l'éloignement, on voit accourir, du haut d'une colline où s'élève une ferme italienne, le maître du champ avec un chien. Le ciel clair d'une matinée de printemps répand sur toute la scène une lumière paisible, légère et fraîche.

Acquis par l'État.

PELOUSE (Léon-Germain), né à Pierrelaye (Seine-et-Oise). — Méd. 2e cl. 1873; 1re cl. 1876; 2e cl. 1878 (Exp. un.); ✻ 1878.

N° 2355. *Le Vieux Puits.*

H. 1m90. — L. 2m50.

A gauche, dans un verger feuillu, un vieux puits au pied d'une grande masure. Sur la margelle est assise une paysanne, les mains posées sur un seau. Devant elle, debout, une autre paysanne verse de l'eau dans un grand seau de cuivre. Des poules picorent dans les herbes. Au fond, à travers les arbres jaunis par l'automne, le soleil se couche derrière quelques chaumières.

Signé à droite : *L. G. Pelouse.*

PONSAN (Édouard-Bernard Debat-), né à Toulouse, élève de M. Cabanel. — Méd. 2e cl. 1874.

N° 2460. *Piété de saint Louis pour les morts.*

H. 5m20. — L. 2m50.

Au premier plan, saint Louis, armé de pied en cap, soulève avec peine, des deux bras, un cadavre demi-nu, en se tournant à gauche vers un groupe de religieux et de seigneurs dont l'un fait un geste

de dégoût en se bouchant le nez. A gauche, trois cadavres jetés pêle-mêle. Derrière le roi, un cavalier, tenant l'oriflamme, garde le cheval du roi. Au loin, un fourmillement de lances et de casques. Fond de hautes roches escarpées.

Commandé par l'État pour la cathédrale de La Rochelle.

PUVIS DE CHAVANNES (Pierre), né à Lyon, élève de Couture et de H. Scheffer. — Méd. 2e cl. 1860; méd. 1864; méd. 3e cl. 1867 (Exp. un.); ✵ 1867; Off. ✵ 1877.

N° 2488. *L'Enfant prodigue.*

H. 1m80. — L. 1m50.

Chétif, hâve, amaigri, mal couvert d'une chemise en loques et d'un lambeau de manteau pourpré, l'Enfant prodigue est assis, de face, les bras croisés, dans un paysage aride et pâle. Autour de lui, quelques porcs errants ou vautrés sur le sol nu.

Signé à gauche : *Puvis de Chavannes*, 1879.

N° 2489. *Jeunes Filles au bord de la mer.*

Panneau décoratif. — H. 2m70. — L. 2m30.
Fig. grandeur naturelle.

A gauche, une femme nue jusqu'à la ceinture, drapée de blanc, est assise, de face, sur la grève blanche. Au centre, une autre femme, drapée de la même façon, debout, vue de dos, relève nonchalamment de la main droite sa longue chevelure blonde. A droite, une

troisième femme, qu'on ne voit qu'à moitié, se montre aussi de dos. Devant elles, une mer d'azur tendre qu'endort un crépuscule rose.

Signé à gauche : *Puvis de Chavannes,* 1879.

ROUSSEAU (PHILIPPE), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1845; 1re cl. 1848; ✻ 1852; méd. 2e cl. 1855 (Exp. un.); Off. ✻ 1870; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.).

N° 2616. *Les Tulipes.*

H. 1m40. — L. 1m75.

Dans une grande aiguière d'argent et un bassin de faïence orientale posés sur une pierre s'épanouissent des faisceaux de tulipes. Quelques autres trempent encore, à gauche, dans un verre de Venise de forme élancée. Sur la droite, un pot de cuivre auquel sont suspendus une pipe et une blague à tabac, une vieille montre et une lettre dépliée. Au fond, une muraille avec un pilastre cannelé.

WORMS (JULES), né à Paris. — Méd. 1867, 1868 et 1869; ✻ 1876; méd. 3e cl. 1878 (Exp. un.).

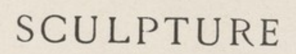
N° 3012. *La Tournée pastorale.*

H. 1m75. — L. 1m50.

Dans une cour de maison espagnole, monté sur une chaise, un jeune évêque, coiffé d'un tricorne et vêtu d'un long manteau, s'apprête à réenfourcher sa mule, brillamment harnachée, qu'un muletier, chargé de couvertures et d'un parasol rouge, debout, à gauche, tient en bride. Il se retourne avec un sourire vers l'hôte, qui soutient

la chaise, béatement radieux. L'hôte est flanqué de deux belles filles aux corsages éclatants et d'une gamine qui demeure extasiée, les bras derrière le dos. A droite, sous la colonnade, grand émoi. Au fond, un vieux, tremblotant sur sa canne, descend en hâte un escalier; à gauche, deux vieilles, debout sous une porte, suivent le départ d'un œil attendri. Au premier plan, vue de dos, une fillette qui porte un pot se retourne.





SCULPTURE



Gravé par Le Rat d'après Saint-Marceaux.

GÉNIE GARDANT LE SECRET DE LA TOMBE.

(Marbre)



SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

IDRAC (Jean-Antoine-Marie), né à Toulouse, élève de MM. Guillaume, Cavelier et Falguière. — Prix de Rome 1873. — Méd. 3e cl. 1877.

N° 5007. *Mercure invente le caducée.*

Statue en marbre. — Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}95$. — L. 2^{m}. — Pr. $0^{m}80$.

Mercure, nu, agenouillé sur le sol, s'allonge, en s'appuyant de la main gauche à un tronc d'arbre, pour atteindre avec précaution, de la baguette qu'il porte dans sa main droite, les deux serpents enlacés sous une plante aquatique.

Acquis par l'État.

SAINT-MARCEAUX (René de).

N° 5352. *Génie gardant le secret de la tombe.*

Cette statue, ayant obtenu en outre la médaille d'honneur, a été décrite plus haut. (Voir p. 2.)

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

LANSON (ALFRED-DÉSIRÉ), né à Orléans, élève de MM. Aimé Millet et Jouffroy. — Prix de Rome 1876. — Méd. 3e cl. 1878.

N° 5140. *La Résurrection.*

« Il est vivant, notre vengeur, le Messie, le Nazaréen Jésus! Voici le Sauveur! »

(*Traduction d'une inscription composée par* M. RENAN.)

Haut relief en plâtre. — Fig. grandeur naturelle.

H. 3m. — L. 1m15. — Pr. 0m75.

En bas, Jésus ressuscité est assis à gauche, de profil, sur la pierre du tombeau où est gravée une inscription hébraïque. Il se dresse sur le bras droit et lève un regard de surprise et de reconnaissance vers un grand ange enveloppé de draperies flottantes, aux longues ailes ouvertes, qui s'envole, de face, au centre, le bras gauche dressé vers le ciel. En haut, un angelot nu vole en déroulant une banderole. A droite, un garde assis sur une peau de bête et tenant un glaive dans la main, vu de dos. A gauche, de larges feuilles de cactus dans les rochers.

Signé à gauche, dans le rocher : *Lanson*, Rome, 1878.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

DAMPT (Jean), né à Vénarey (Côte-d'Or), élève de MM. Jouffroy, Dubois et Bonnassieux.

N° 4938. *Ismaël.*

« Agar et Ismaël erraient dans la solitude de Béer-Scébah. Or, quand l'eau qui était dans le ruisseau fut épuisée, Agar laissa Ismaël couché... »

(Genèse, XXI, 14, 15.)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0^m75. — L. 0^m56. — Pr. 1^m35.

L'enfant, épuisé, s'est allongé sur le sable, le dos appuyé à un rocher. Sa tête penche, ses yeux se ferment, ses deux bras pendent inertes le long de son corps amaigri. A sa gauche, une amphore vide.

Acquis par l'État.

CUYPERS (Jean), né à Louvain (Belgique), élève de l'Académie de Louvain et de M. Cavelier.

N° 4935. *Hallali : le chevreuil forcé et terrassé par le chasseur.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m48. — L. 0^m67. — Pr. 0^m98.

Un jeune chasseur nu serre, terrassé entre ses jambes, un chevreuil qu'il a saisi de la main gauche par la corne. De la main droite il tient une trompe dans laquelle il souffle à pleines joues.

CARLIER (Émile-Joseph-Nestor), né à Cambrai (Nord), élève de MM. Jouffroy et Hiolle.

N° 4852. *Gilliatt.*

« Gilliatt avait enfoncé son bras dans le trou. Tout à coup il se sentit

saisi. Quelque chose qui était moite, âpre, plat, glacé, gluant et vivant, venait de se tordre dans l'ombre autour de son bras nu. La bête l'avait happé... Gilliatt se rejeta en arrière... L'angoisse à son paroxysme est muette. »

(Victor Hugo, *Les Travailleurs de la Mer.*)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2^m20. — L. 1^m. — Pr. 0^m90.

Presque nu, debout sur un fragment de roc que bat la vague, Gilliatt s'efforce de la main gauche d'arracher les tentacules de la pieuvre enroulées autour de sa jambe; de la droite il brandit un couteau.

Acquis par l'État.

LAGRANGE (Jean), né à Lyon, élève de V. Vibert et de H. Flandrin. — Prix de Rome 1870 (gravure en médailles). — Méd. 3e cl. 1874.

N° 5442. — 1. Médaille pour les écoles de dessin.

Un jeune homme, assis sur un escabeau, dessine sur une planchette qu'il tient sur ses genoux. Devant lui, un buste d'Apollon.

— 2. Médaille pour les expositions de Nouméa.

L'Australie, sous la figure d'une femme portant une corbeille de fruits, accueille l'Art et l'Industrie, qui, personnifiés aussi par deux femmes avec les attributs traditionnels, s'avancent vers elle, l'Art à droite, l'Industrie à gauche. Au-dessous est écrit : *Nouméa.*

— 3. Médaille de récompense pour les expositions annuelles des beaux-arts (section de sculpture).

Le Milon de Crotone, d'après Pierre Puget, vu de profil, avec la devise : *Et ament meminisse periti.*

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GAUDEZ (ADRIEN), né à Lyon, élève de M. Jouffroy.

Nº 5042. *Moissonneur.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m30. — L. 0m90. — Pr. 1m30.

Il est représenté nu, ceint d'une courte draperie, le corps plié en avant. De la main gauche il saisit une gerbe presque au ras du sol; de la main droite il s'apprête à la couper avec une faucille.

ACQUIS PAR LA VILLE DE PARIS.

FERRARY (MAURICE), né à Embrun (Hautes-Alpes), élève de M. Cavelier.

Nº 5021. *Belluaire agaçant une panthère.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m. — L. 1m. — Pr. 1m.

Il est nu, debout, les jambes écartées, le corps penché en arrière, faisant du bras gauche un geste impérieux à la panthère, couchée à ses pieds, qui grince des dents et lève en tremblant la patte vers une longue baguette dont le belluaire la menace de la main droite.

ACQUIS PAR LA VILLE DE PARIS.

DEVILLEZ (Louis-Henri), né à Mons (Belgique), élève de M. Cavelier.

N° 4974. *Bacchante endormie.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m05. — L. 0^m83. — Pr. 1^m89.

Elle est nue, allongée sur une peau de lion, soutenant d'une main ses longs cheveux, laissant tomber l'autre le long de son corps.

LE DUC (Arthur-Jacques), né à Torigny-sur-Vire (Manche), élève de l'École des beaux-arts de Caen, de Barye et de M. A. Dumont.

N° 5163. *Centaure et Bacchante.*

Groupe en bronze. Grandeur naturelle.

H. 2^m64. — L. 0^m70. — Pr. 1^m31.

Le centaure, lancé au galop, agitant dans sa main droite un tambour de basque, emporte, assise sur son dos, une bacchante couronnée de vigne, qui se penche gaiement sur lui, entourant son cou de son bras.

Acquis par l'État.

GEEFS (Georges), né à Anvers (Belgique), élève de MM. J. et G. Geefs, Bonnassieux et Cavelier.

N° 5049. *Léandre jeté inanimé sur les bords de l'Hellespont.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0^m90. — L. 0^m72. — Pr. 1^m75.

Il est étendu sur le dos, les cheveux épars, les bras écartés, les jambes un peu relevées, les yeux et la bouche encore entr'ouverts.

PRINTEMPS (Jules), né à Lille, élève de M. Jouffroy.

N° 5297. *Adraste mourant sur le tombeau de son ami Atys.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m45. — L. 1m15. — Pr. 0m85.

Adraste, assis sur le tombeau, s'affaisse, haletant, échevelé, sur son coude gauche. Dans la main droite il tient un poignard.

GEMITO (Vincenzo), né à Naples, élève de M. Lista.

N° 5053. *Portrait du docteur Landolt.*

Buste en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0m53. — L. 0m20. — Pr. 0m23.

Tête nue. Visage long, fortes et longues moustaches.

HIOLIN (Louis-Auguste), né à Septmonts (Aisne), élève de MM. Perrey et Jouffroy.

N° 5100. *Abel offre au Seigneur le premier-né de son troupeau.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

L'adolescent est debout, tête nue, les yeux dressés au ciel, élevant dans ses deux mains un petit chevreau.

Acquis par l'État.

PETER (VICTOR), né à Paris, élève de Cornu et de M. Devaux.

N° 5281. *L'Age heureux.*

Bas-relief en plâtre.

H. $1^{m}47$. — L. $1^{m}34$.

A gauche, une jeune femme est assise, serrant sur son sein nu un petit enfant qui tend les bras vers une biche et une jeune fille placées à droite. La jeune fille, des fleurs à la main, s'incline vers la biche, lui prend la tête et lui donne un baiser.

BARRAU (THÉOPHILE), né à Carcassonne, élève de MM. Jouffroy et Falguière.

N° 4777. *Hosanna!*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}83$. — L. $0^{m}66$. — Pr. $0^{m}75$.

Un jeune Hébreu, la tête drapée, le corps ceint d'une étoffe courte à plis symétriques, s'avance gaiement en chantant. De la main gauche il tient une palme et une corbeille dans laquelle il prend, pour les jeter, des fleurs de la main droite.

LÉONARD (AGATHON), né à Lille, élève de M. Delaplanche.

N° 5180. *Le Génie des fleurs.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}70$.

Le génie des fleurs est représenté sous la figure d'un adolescent

nu, des ailes au dos, qui, un peu penché en avant, regarde se poser sur son avant-bras gauche un hanneton qu'il essaye de saisir de la main droite. A ses pieds, un tronc d'arbre enguirlandé de fleurs.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CORDIER (LOUIS-HENRI), né à Paris, élève de son père.

N° 4912. *Le Ralliement.*

Statue équestre en plâtre. Grandeur demi-nature.

H. $1^{m}60$. — L. $1^{m}40$. — Pr. $0^{m}50$.

Un cuirassier à cheval se retourne sur sa selle d'un air furieux, menaçant l'ennemi de son poing serré, auquel pend un sabre brisé.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

DUBUCAND (ALFRED), né à Paris, élève de Barye et de M. Rouillard.

N° 4987. *Chasseur persan au guépard.*

Groupe en bronze.

H. $0^{m}55$. — L. $0^{m}44$. — Pr. $0^{m}41$.

Cavalier en costume persan. De la main gauche il s'appuie sur sa selle; de la main droite il tient sa carabine et la chaîne d'un guépard assis en croupe, vers lequel il se retourne.

MENTIONS HONORABLES

HOUSSIN (Édouard-Charles), né à Douai (Nord), élève de MM. Jouffroy et A. Millet.

N° 5103. *Évohé!*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m42. — L. 0m85. — Pr. 1m15.

Un jeune faune, nu, couronné de pampres, assis sur une panthère. De la main gauche il tire par l'oreille la panthère, qui grimace; de la main droite il s'apprête à la fouetter de son thyrse.

Acquis par l'État.

PERRIN (Jacques), né à Lyon, élève de M. A. Dumont.

N° 5280. *Tobie.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m95. — L. 0m85. — Pr. 0m71.

« Tobie s'étant approché du fleuve afin de s'y laver les pieds, il en sortit un poisson monstrueux pour le dévorer. Saisi de frayeur à cet aspect, il poussa un grand cri. « Seigneur, dit-il, il se jette sur moi!... »

(*Ancien Testament.*)

Tobie debout, nu, fait un geste d'effroi, en se rejetant à droite,

à l'aspect de l'animal qui s'agite sous son pied gauche. Le bras droit est levé, le bras gauche replié en arrière avec la main grande ouverte.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GUGLIELMO (LANGE), né à Toulon (Var), élève de MM. Jouffroy et Courdouan.

N° 5073. *Jeune Mère consolant un enfant.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m25. — L. 0^m67. — Pr. 0^m92.

Elle est nue, assise sur un tronc d'arbre, tenant sur ses genoux un petit enfant qui regarde en pleurant un oiseau mort ; elle le console d'un geste caressant.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

RODIN (AUGUSTE), né à Paris, élève de Barye et de M. Carrier-Belleuse.

N° 5322. *Saint Jean-Baptiste prêchant.*

Buste en plâtre bronzé. Grandeur naturelle.

H. 0^m60. — L. 0^m40. — Pr. 0^m33.

Maigre, les yeux caves, les narines serrées, les cheveux longs, en désordre, collés par la sueur, la bouche grande ouverte.

SCHULZ (Jean-Georges), né à Birkenfeld (grand-duché d'Oldenbourg), élève de M. Bissinger. *Graveur en pierres fines.*

N° 5457. *Mars et Vénus.*

Camée sardonyx à cinq couches.

H. $0^{m}37$. — L. $0^{m}27$. — Ép. $0^{m}07$.

Deux bustes, de profil, tournés à gauche. Au premier plan, Mars, coiffé d'un casque; au deuxième plan, Vénus, l'épaule couverte d'un voile.

CARLÈS (Antonin), né à Gimont (Gers), élève de M. Jouffroy.

N° 4848. *Le Mendiant.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}75$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}42$.

Un adolescent debout, presque nu, coiffé d'une draperie enroulée, s'efforce d'apitoyer les passants. Il se tient la tête de la main droite avec une mine désolée, et tend la main gauche

---

COCHEY (Claude), né à Nuits (Côte-d'Or), élève de l'École des beaux-arts de Dijon et de Cabet.

N° 4904. *L'Aurore.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $2^{m}75$. — L. $0^{m}77$. — Pr. $0^{m}77$.

L'Aurore est représentée sous la figure d'une femme ailée qui s'élance, les yeux encore à demi fermés, vers le ciel. D'une main

elle brandit une torche; de l'autre elle agite un voile flottant au-dessus de sa tête. A ses pieds, la sphère du monde.

POWER (Jean-Baptiste-Charles-Émile), né à Charenton (Seine), élève de Ramey et de M. A. Dumont.

N° 5293. *Artilleur.*

Modèle d'une figure décorative destinée au monument élevé aux victimes du siège.

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}82$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}50$.

Il est debout, couvert d'un grand manteau, la tête un peu penchée à droite, le poing droit fermé, la main gauche appuyée sur la poignée de son sabre.

PLE (Henri-Honoré), né à Paris, élève de MM. Picault et Mathurin Moreau.

N° 5289. *Alerte!*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}60$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}71$.

Un jeune homme à la longue chevelure est assis à l'extrémité d'un rocher, sur une peau de lion, une jambe en avant, prêt à se dresser. De la main gauche il s'appuie sur un bouclier placé derrière lui; de la droite il saisit une épée près du bouclier.

Acquis par l'État.

BORJESON (JOHN), né à Gothembourg (Suède), élève de l'Académie des beaux-arts de Stockholm.

N° 4819. *Psyché abandonnée.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m02. — L. 0m85. — Pr. 0m39.

Elle est nue, assise sur sa robe défaite, la jambe gauche allongée, laissant tomber sa tête sur ses bras croisés, qui pressent son genou droit ; elle porte deux ailes de papillon aux épaules.

HERMAN (LAMBERT), né à Liège (Belgique), élève de Liénard et de M. Delaplanche.

N° 5098. *Diane.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m53. — Pr. 0m42.

Elle est debout, adossée à un tronc d'arbre, le pied droit sur une pierre, ployant des deux mains un grand arc dont la pointe pose sur le sol.

DELOYE (GUSTAVE), né à Sedan, élève de J. P. Dantan et de MM. Jouffroy et Lemaire.

N° 4955. *Le Génie des arts.*

Statue en marbre. Grandeur demi-nature.

H. 1m60. — L. 0m48. — Pr. 0m48.

Il est représenté sous la figure d'un jeune homme aux cheveux

bouclés, couronné d'olivier, une flamme au front; il tient dans la main droite une Minerve en orfèvrerie, et s'appuie de la main gauche sur un cartouche aux armes de Lichstenstein. Derrière lui, une palette, des pinceaux, un maillet, un ciseau.

Appartient a S. A. le prince de Lichstenstein.

MARIOTON (Claudin), né à Paris, élève de l'École des beaux-arts et de MM. A. Dumont et Levasseur.

N° 5205. *L'Amour fait à son caprice tourner le monde.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m35. — L. 0m54. — Pr. 0m68.

L'Amour, adolescent, est assis, les jambes croisées, sur un siège antique à large dossier. Dans la main gauche il tient le globe du monde, qu'il fait tourner de la main droite avec la pointe d'une flèche. Au dos du siège, un carquois suspendu.

JOUANDOT (Amédée), né à Bordeaux, élève de Duret et de M. Jouffroy.

N° 5121. *La Fiancée d'Isaac.*

Statue en pierre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 0m60. — Pr. 0m50.

« Rebecca, levant les yeux, vit Isaac et descendit du chameau; car elle avait dit au serviteur : « Qui est cet homme qui vient, le long du champ, « au-devant de nous? » Et le serviteur avait répondu : « C'est mon seigneur. » Et elle prit aussitôt son voile et se couvrit. »

(Ancien Testament, *Genèse*, ch. XXIV.)

Rebecca est debout et enveloppée d'un voile qu'elle ramène de la main gauche sur son visage.

LARREGIEU (Fulbert-Pierre), né à Bordeaux, élève de Maggesi.

N° 5148. *Homme d'armes en vedette.*

Statuette équestre en plâtre.

H. $0^{m}57$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}30$.

Cavalier en costume Louis XIII, coiffé d'un feutre à plumes. De la main gauche il tient les rênes de son cheval, de la main droite un pistolet.

ARTISTES HORS CONCOURS

ALLAR (André-Joseph), né à Toulon (Var), élève d'A. L. Dantan et de MM. Guillaume et Cavelier.

N° 4751. *Les Adieux d'Alceste.*

« Étendez-moi! mes pieds ne peuvent plus me soutenir; la mort est proche, et la nuit ténébreuse se répand sur mes yeux. Mes enfants, mes chers enfants, c'en est fait! vous n'avez plus de mère. »

(Euripide, *Alceste.*)

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}25$. — L. $0^{m}85$. — Pr. $1^{m}40$.

Alceste s'est affaissée, mourante, les jambes croisées, sur un siège à dossier. Ses yeux se ferment, sa bouche s'entr'ouvre avec peine, sa tête, couronnée du diadème et du voile, se renverse sur l'épaule droite. Elle essaye encore d'attirer vers elle, de ses mains tremblantes, ses deux enfants, dont l'un, une petite fille agenouillée à sa droite, lui jette des regards suppliants, et l'autre, un plus petit garçon, dressé à sa gauche sur ses pieds, s'efforce de se hisser sur la grande chaise, et soulève de la main droite le voile de la mourante. Alceste, vêtue du péplos et de la tunique, porte un riche collier; ses pieds nus posent sur un escabeau. Les deux enfants sont nus.

Acquis par l'État.

AUBÉ (JEAN-PAUL), né à Longwy (Meurthe-et-Moselle), élève de Duret et d'A. L. Dantan. — Méd. 2e cl. 1874; rapp. 1876; 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 4765. *Dante Alighieri.*

« Je ne sais si ce fut ma volonté ou le hasard, mais, en marchant au milieu des têtes, mon pied en heurta fortement une au visage. L'âme me cria en pleurant : « Pourquoi me foules-tu? pourquoi me tourmentes-tu? »

(DANTE, *l'Enfer.*)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m. — L. 0m60. — Pr. 0m50.

Le poète, vêtu d'un camail qu'il serre de ses deux mains décharnées sur sa poitrine, heurte la tête du pied droit et se penche vers elle, la regardant avec une surprise contenue. Il est coiffé d'un haut bonnet à oreillons, qu'entoure une couronne de laurier.

ACQUIS PAR LA VILLE DE PARIS.

BLANCHARD (JULES), né à Puiseaux (Loiret), élève de M. Jouffroy. — Méd. 1866 et 1867; méd. 2e cl. 1873.

N° 4807. *Diane surprise par Actéon.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m78. — Pr. 0m85.

Nue, debout, la déesse se retourne à droite d'un mouvement vif et fier. De la main droite, qui cache ses seins, elle fait un geste menaçant; sa main gauche retient une draperie flottante.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, de Duret et de M. Léon Cogniet. — Prix de Rome 1855. — Méd. 3[e] cl. 1863; méd. 1865 et 1866; ✻ 1867; Off. ✻ 1872; méd. d'honneur 1875 et 1877.

N° 4871. *Jeune Garçon.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m36. — L. 0m45.

Jeune garçon d'une douzaine d'années, en pied, la tête nue, d'une allure simple, vive, résolue. Veste ronde, grand col, cravate flottante, culottes courtes, souliers découverts. Il tient la main droite dans la poche de sa veste, et laisse tomber son bras gauche le long du corps. Derrière lui, son pardessus posé sur une pierre.

COUTAN (Jules-Félix), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Prix de Rome 1872. — Méd. 1[re] cl. 1876.

N° 4923. *Saint Christophe.*

« ... Ayant à grand'peine franchi le torrent, le géant lui dit : « Il me « semblait porter le monde! » Et l'enfant lui répondit : « Tu portais le « monde et celui qui l'a créé. » — (*Légende dorée.*)

Groupe colossal en marbre.

H. 2m75. — L. 0m90. — Pr. 0m90.

Le géant, un énorme bâton à la main, le dos et les jambes ployant sous l'effort, lève à droite, avec une surprise naïve, sa grosse tête vers le petit enfant juché sur son épaule, qui de la main gauche se tient à ses cheveux, et de la main droite montre le ciel. En bas, des racines d'arbres et des plantes aquatiques.

Acquis par l'État.

CUGNOT (Léon-Louis), né à Paris, élève de Duret et de Diébolt. — Prix de Rome 1859. — Méd. 3e cl. 1863; méd. 1865 et 1867; 3e cl. 1867 (Exp. un.); ✻ 1874.

N° 4932. *Messager d'amour.*

Groupe en bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m40. — L. 0m45. — Pr. 0m45.

« Jupiter, transformé en nuage et métamorphosé par l'amour en pluie d'or, ordonne à Mercure de se rendre chez Danaé. »

Mercure est représenté s'envolant, le pied gauche encore posé sur l'extrémité du nuage, qui monte en spirale. Il tient un miroir dans la main droite et dans la main gauche des bijoux.

DAMÉ (Ernest), né à Saint-Florentin (Yonne), élève de Duret et de MM. Lequesne, Guillaume et Cavelier. — Méd. 2e cl. 1875; méd. 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 4936. *Fugit Amor.*

Groupe en bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m75. — L. 0m85. — Pr. 1m25.

Une jeune fille nue se dresse pour retenir des deux bras l'Amour, jeune homme ailé qui, déjà envolé, touche d'un doigt léger, comme d'une dernière caresse, son épaule droite. Vainement de sa main gauche elle lui saisit le bras, tandis que de la droite elle s'efforce de rapprocher vers un baiser sa tête bouclée; il monte toujours, agitant un arc de sa main droite. La draperie qui flotte sur l'épaule de l'Amour retombe sur un autel éteint aux pieds de la jeune fille.

Près de l'autel, un carquois, des roses effeuillées, un papillon mort.

Appartient a la Ville de Paris.

FALGUIÈRE (Jean-Alexandre-Joseph), né à Toulouse, élève de M. Jouffroy. — Prix de Rome 1859. — Méd. 1864 et 1867; méd. 1re cl. 1867 (Exp. un.); méd. d'honneur 1868; ✻ 1870; rapp. méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.); Off. ✻ 1878.

N° 5013. *Saint Vincent de Paul.*

Statue colossale en marbre.

H. 3m. — L. 1m. — Pr. 0m79.

Le saint, debout, coiffé d'une calotte ronde, vêtu d'une soutane et d'un grand manteau, serre des deux mains sur sa poitrine deux enfants nus qui dorment enlacés. Il regarde devant lui d'un regard compatissant et attendri.

Commandé par l'État pour l'église de Sainte-Geneviève (Panthéon), a Paris.

GAUTHERIN (Jean), né à Ouroux (Nièvre), élève de Gumery et de MM. A. Dumont et P. Dubois. — Méd. 1868 et 1870; méd. 3e cl. 1873; 3e cl. 1878 (Exp. un.); ✻ 1878.

N° 5045. *Clotilde de Surville.*

Groupe en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 1m60. — Pr. 0m66.

Elle est debout, les cheveux pendants sous un mince diadème, vêtue d'une longue robe à plis droits, à corsage lacé, un peu traînante. Elle tient dans les bras et regarde tendrement son cher enfan-

telet qui, assis sur son bras gauche, laisse tomber sa petite tête endormie sur son épaule.

Acquis par l'État.

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), né à Montbard (Côte-d'Or), élève de Pradier. — Prix de Rome 1845. — Méd. 2e cl. 1852; 1re cl. 1855 (Exp. un.); ✻ 1855; Membre de l'Institut 1862; méd. d'honneur 1867 (Exp. un.); Off. ✻ 1867; Comm. ✻ 1875; rapp. méd. d'honneur 1878 (Exp. un.).

N° 5079. *Philippe de Girard.*

Statue en plâtre. Figure plus grande que nature.

Modèle de la statue en bronze destinée à la ville d'Avignon.

H. 2m40. — L. 0m80. — Pr. 1m40.

Le célèbre ingénieur, déjà vieux, est assis, vêtu d'une longue robe de chambre, sur un fauteuil, dans une attitude méditative. De la main droite il tient un compas, de la main gauche un papier plié. Tête nue, chauve sur le sommet, avec de longs cheveux pendant en couronne. Barbe en collier.

N° 5080. *François Buloz, fondateur de la* Revue des Deux Mondes.

Buste en marbre. Grandeur naturelle.

H. 0m50. — L. 0m33. — Pr. 0m23.

Tête nue et chauve. Cou et poitrine découverts. Draperie à l'antique.

HUGOULIN (Émile), né à Aix en Provence, élève de M. A. Dumont. — Méd. 2e cl. 1876.

N° 5104. *Oreste se réfugie à l'autel de Pallas.*

H. 2^m40. — L. 1^m65. — Pr. 1^m17.

Groupe en marbre. Fig. plus grande que nature.

Oreste, nu, assis sur les marches de l'autel, entoure de ses deux bras, avec désespoir, les pieds de la statue de Pallas, sur laquelle il laisse tomber sa tête, en fermant les yeux.

Acquis par l'État.

LEMAIRE (Hector), né à Lille, élève de MM. A. Dumont et Falguière. — Méd. 3e cl. 1877; prix du Salon 1878; méd. 2e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 5003. *L'Amour maternel.*

Groupe en marbre.

H. 0^m85. — L. 1^m70. — Pr. 0^m55.

Jeune femme nue, étendue sur une draperie. Elle se soulève, en souriant, sur son bras droit, et tend ses lèvres à son enfant, assis sur sa hanche gauche, qu'elle soutient de l'autre bras et qui lui caresse la joue en s'efforçant de lui donner un baiser.

Acquis par l'État.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. — Prix de Rome 1871. — Méd.

3e cl. 1874; 1re cl. 1876; 2e cl. 1878 (Exp. un). — Hors concours.

N° 5207. *Douleur d'Orphée.*

Statue en plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m45. — L. 0m85. — Pr. 0m80.

Orphée, couronné de laurier, est assis sur un rocher; il laisse tomber d'un air accablé sa tête et ses bras, dont l'un, à droite, reste pendant, tandis que l'autre s'appuie, à gauche, sur le sommet d'une lyre posée derrière lui.

APPARTIENT A L'INSTITUT DE FRANCE (MUSÉE DE LA COMTESSE DE CAEN).

MERCIÉ (MARIUS-JEAN-ANTOINE), né à Toulouse, élève de MM. Geoffroy et Falguière. — Prix de Rome 1868. — Méd. 1re cl. 1872; ✻ 1872; méd. d'honneur 1874; méd. d'honneur 1878 (Exp. un.). — Hors concours.

N° 5227. *Tombeau de Michelet.*

Bas-relief en plâtre. Fig. grandeur naturelle.
(Pour le cimetière du Père-Lachaise.)

H. 2m85. — L. 1m92. — Pr. 0m70.

En bas, l'historien, allongé sur un cercueil, dans un suaire, est couché, de gauche à droite, la tête sur un coussin, la main gauche sur le cœur, tenant une plume dans sa main droite pendante. Au-dessus de lui s'envole, la tête enveloppée et ombragée d'un grand voile sous une couronne, une femme drapée qui, de la main gauche, tient le rouleau des œuvres de Michelet, et de l'autre en haut écrit ces mots : *L'histoire est une résurrection.* Sur la bière est cette inscription : *Que Dieu reçoive mon âme reconnaissante !*

N° 5228. *Arago.*

Statue en plâtre. Grandeur colossale.
(Pour la ville de Perpignan.)

H. 2^m90. — L. 1^m38. — Pr. 1^m70.

L'astronome est debout, la tête nue et un peu penchée à droite, vêtu d'une ample redingote flottante. De son bras droit majestueusement levé il montre le ciel, et tient dans la main gauche des feuilles portant les titres de ses œuvres. Derrière lui, une grande sphère sur laquelle sont jetés pêle-mêle des cartes astronomiques et des papiers.

Sur le piédestal, un bas-relief représentant la *Jeunesse d'Arago* :

Le jeune Arago, en costume XVIII[e] siècle, étendu sous un arbre dépouillé, feuillette un livre et se retourne pour regarder les remparts et les églises de Perpignan, qui se profilent dans le lointain.

MOREAU-VAUTHIER (AUGUSTIN-JEAN), né à Paris, élève de Toussaint. — Méd. 1865; 2[e] cl. 1875; ✻ 1877; méd. 3[e] cl. 1878 (Exp. un.).

N° 5248. *La Fortune.*

Statue en bronze. Grandeur naturelle.

H. 2^m20. — L. 0^m48. — Pr. 0^m48.

Elle est debout, le pied gauche posé sur une roue tournant au-dessus d'un globe; elle est vêtue d'une draperie légère et collante qui flotte derrière elle. De la main gauche elle tient un aviron, de la main droite une corne d'abondance.

SCHŒNEWERK (Alexandre), né à Paris, élève de David d'Angers, de Jolivet et de Triqueti. — Méd. 3e cl. 1845; 1re cl. 1861; rapp. 1863; ✻ 1873; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.).

N° 5359. *Au matin.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m. — L. 0m54. — Pr. 1m15.

Une jeune femme nue, coiffée d'un bandeau, assise sur un tabouret très bas, les deux jambes allongées, attache des deux mains une chaussure à son pied gauche. Sur le tabouret, une draperie.

Acquis par l'État.



APPENDICE

APPENDICE

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION TRIENNALE

DES OUVRAGES

DES ARTISTES VIVANTS

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Sur la proposition du directeur général des beaux-arts,
Le conseil supérieur des beaux-arts entendu,

Arrête :

CHAPITRE Ier. — *Du dépôt des ouvrages.*

Art. 1er. — L'Exposition triennale sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Art. 2. — Sont admises à l'Exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravure en médailles et sur pierres fines;

5° Architecture;

6° Gravure;

7° Lithographie.

Le nombre des ouvrages que peut présenter chaque artiste est illimité.

Le nombre total des ouvrages à recevoir sera déterminé.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage d'œuvres placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1 mètre 20 centimètres.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent;

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence, servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc., si ces sortes de peinture ont le caractère de produits industriels;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions de Paris antérieurement à la dernière période triennale;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture de la dernière Exposition triennale ;

Les ouvrages anonymes ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de 30 centimètres en largeur et de 20 centimètres en épaisseur.

Art. 5. — Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde, ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées de forme rectangulaire.

Chaque ouvrage exposé devra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

L'indication du sujet sera facultative pour les portraits.

Art. 6. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être adressés, francs de port, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. — Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre ou faire remettre une notice, signée de lui, contenant ses nom, prénoms, le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de grand prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 8. — Les ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus, à l'article 2, devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 9. — Des salles spéciales et un appendice du catalogue seront réservés aux esquisses, cartons, modèles des ouvrages d'architecture, de sculpture,

de peinture, exécutés dans les monuments publics depuis l'Exposition dernière, qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer à l'Exposition.

Les artistes, en déposant au bureau du Catalogue la notice indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leur déclaration un certificat de l'architecte du monument, attestant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 11. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. — L'administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les ouvrages ornés de pierres et de métaux précieux.

Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'administration sera juge.

Les ouvrages exposés devront être retirés dans le courant du mois qui suit la clôture.

Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration.

CHAPITRE II. — *De l'admission.*

Art. 13. — L'admission des ouvrages est prononcée par un jury composé pour moitié de membres élus et pour moitié de membres nommés par l'administration, sur la proposition du conseil supérieur des beaux-arts.

Art. 14. — Le jury sera divisé en quatre sections.

La première comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux;

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie;

Art. 15. — Les listes des quatre sections du jury élu par les artistes seront composées de :

10 membres pour la section de peinture,
6 membres pour la section de sculpture,
6 membres pour la section d'architecture,
6 membres pour la section de gravure.

La section de peinture devra comprendre deux membres représentant la peinture de paysage, d'animaux, de fleurs, de nature morte, etc.

La section de sculpture devra comprendre au moins un graveur en médailles et un graveur en pierres fines.

La section de gravure devra comprendre trois graveurs au burin, un graveur à l'eau-fore, un lithographe et un graveur sur bois.

Art. 16. — Sont électeurs les artistes exposants remplissant l'une des conditions suivantes :

Membres de l'Institut,

Décorés de la Légion d'honneur,

Médaillés aux Expositions annuelles et universelles de Paris,

Grands prix de Rome,

Prix du Salon.

Art. 17. — Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs exposants qui, domiciliés hors Paris ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir voter en personne, pourront adresser, par la poste, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées, un pli cacheté, signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté. Ces votes seront mentionnés sur le registre des électeurs.

Art. 18. — Le dépouillement du scrutin aura lieu en présence de M. le directeur général des beaux-arts et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes que l'élection aura désignées à la suite.

Art. 19. — Le directeur général des beaux-arts sera président du jury, mais chacune des sections élira un président et un vice-président particuliers.

Art. 20. — La présence, dans chaque section, de la moitié au moins des jurés, sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 21. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 22. — Nul ouvrage ne sera exempté de l'examen du jury.

Art. 23. — Le placement des ouvrages sera fait par l'administration, sur les indications et avec le concours du jury, qui devra se faire représenter par un ou deux délégués.

Quand ce travail de placement sera terminé, le jury tout entier sera invité à donner son avis sur les dispositions générales ou particulières; mais pendant les travaux de placement les portes seront fermées à tout le monde sans exception.

CHAPITRE III. — *Des récompenses.*

Art. 24. — Le jury d'admission est chargé aussi de décerner les récompenses.

Art. 25. — Les fonctions de juré entraînent la renonciation à toutes les récompenses.

Art. 26. — Six médailles d'honneur seront les seules récompenses qui pourront être accordées aux auteurs des œuvres les plus remarquables par le jury, toutes sections réunies, sous la présidence du directeur général des beaux-arts.

A la suite de la distribution des récompenses, la direction générale des beaux-arts est chargée de faire reproduire par la gravure les ouvrages qui auront mérité les médailles d'honneur.

Les médailles d'honneur ne pourront être obtenues qu'une seule fois.

Art. 27. — Les résolutions du jury des récompenses seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante. La présence des deux tiers au moins des membres sera indispensable pour la validité des opérations. Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin à la majorité absolue, et d'un troisième à la majorité relative.

Art. 28. — Les récompenses seront distribuées en séance solennelle, dans l'ordre même où le jury les aura votées, et les œuvres récompensées seront désignées au public par des cartels.

CHAPITRE IV. — *Des entrées.*

Art. 29. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

L'entrée sera gratuite le jeudi à partir de midi, et le dimanche à partir de dix heures.

Les autres jours le droit d'entrée sera de 2 francs jusqu'à midi et de 1 franc dans la journée.

Art. 30. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants, des artistes non exposants faisant partie d'une des catégories d'électeurs, et des représentants de la presse qui en feront la demande.

MM. les sénateurs, MM. les députés et MM. les membres de l'Institut seront admis sur la présentation de leurs médailles.

En dehors des personnes ci-dessus désignées, nul ne sera admis à visiter gratuitement l'Exposition sans un permis spécial de M. le directeur général des beaux-arts.

Des cartes d'abonnement, valables pour une, deux, trois personnes, et donnant accès au palais dès huit heures du matin, seront délivrées au prix de 20 francs pour une personne, 30 francs pour deux personnes et 40 francs pour trois personnes.

Paris, le 28 décembre 1878.

A. BARDOUX.

RÈGLEMENT
DE L'EXPOSITION PUBLIQUE
DES OUVRAGES
DES ARTISTES VIVANTS
POUR L'ANNÉE 1879

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Sur la proposition du directeur général des beaux-arts,
Le conseil supérieur des beaux-arts entendu,

Arrête :

CHAPITRE Ier. — *Du dépôt des ouvrages.*

Art. 1er. — L'Exposition des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées, du 1er mai au 22 juin 1879.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages de peinture, architecture, gravure, devront être déposés du 8 mars au 20 mars inclusivement, de dix heures à quatre heures; le 20 mars, ils seront reçus jusqu'à six heures du soir.

Les ouvrages de sculpture, dans leur forme définitive, devront être déposés du 8 mars au 5 avril, de dix heures à quatre heures; le 5 avril, ils seront reçus jusqu'à six heures du soir.

Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit; en conséquence, toute demande de sursis sera considérée comme non avenue, et laissée dès lors sans réponse.

Art. 2. — Sont admises à l'Exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravures en médailles et sur pierres fines;
5° Architecture;
6° Gravure;
7° Lithographie.

Les artistes ne pourront envoyer à l'Exposition que deux ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage d'œuvres placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1 mètre 20 centimètres.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent;

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence, servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc., si ces sortes de peinture ont le caractère de produits industriels;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes à Paris;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de 30 centimètres en largeur et 20 centimètres en épaisseur.

Art. 5. — Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde, ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées de forme rectangulaire.

Chaque ouvrage exposé devra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

L'indication est facultative pour les portraits.

Art. 6. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être adressés, francs de port, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. — Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre ou faire remettre une notice, signée de lui, contenant ses nom et prénoms, le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de grand prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 8. — Les ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus, à l'article 2, devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 9. — Des salles spéciales et un appendice du catalogue seront réservés aux esquisses, cartons, modèles des ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture, exécutés dans les monuments publics depuis l'Exposition dernière, qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Les artistes, en déposant au bureau du Catalogue la notice indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leur déclaration un certificat de l'architecte du monument attestant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne rera admis à les retoucher.

Art. 11. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. — L'administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les ouvrages ornés de pierres et de métaux précieux.

Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'administration sera juge.

Les ouvrages exposés au Salon devront être retirés dans le courant du mois qui suit la clôture.

Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration.

CHAPITRE II. — *De l'admission.*

Art. 13. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes qui ne remplissent aucune des conditions indiquées à l'article 22 ci-après sera prononcée par un jury composé de membres nommés à l'élection.

Art. 14. — Le jury sera divisé en quatre sections.

La première comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux;

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et en pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 15. — Les listes des quatre sections du jury élu par les artistes seront composées de :

15 membres pour la section de peinture,

9 membres pour la section de sculpture,

9 membres pour la section d'architecture,

9 membres pour la section de gravure.

La section de peinture devra comprendre cinq membres représentant la peinture de paysages, d'animaux, de fleurs, de nature morte, etc.

La section de sculpture devra comprendre au moins un graveur en médailles et un graveur en pierres fines.

La section de gravure devra comprendre cinq graveurs au burin, deux graveurs à l'eau-forte, un lithographe et un graveur sur bois.

Art. 16. — Sont électeurs tous les artistes exposants remplissant l'une des conditions suivantes : membres de l'Institut ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres; ayant obtenu soit une médaille, soit le prix du Salon, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable, ou ayant été déjà admis trois fois à l'Exposition.

Art. 17. — Le vote des noms à désigner par le jury aura lieu le dimanche 23 mars, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs exposants qui, domiciliés ou hors de Paris, ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir en personne voter le 23 mars, pourront adresser, par la poste, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées, un pli cacheté signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté. Ces votes seront mentionnés sur le registre des électeurs.

Art. 18. — Le dépouillement du scrutin aura lieu le 24 mars, à dix heures du matin, en présence de M. le directeur général des beaux-arts et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes que l'élection aura désignées à la suite.

Art. 19. — Le directeur général des beaux-arts sera président du jury, mais chacune des sections élira un président et un vice-président particuliers.

Art. 20. — La présence, dans chaque section, de la moitié au moins des jurés, sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 21. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 22. — Seront reçus sans examen les ouvrages des artistes membres de l'Institut, décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit une médaille aux précédentes Expositions, soit le prix du Salon, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable.

Nul ne jouira de cette exemption que dans la section où il aura obtenu ses récompenses.

Art. 23. — Le placement des ouvrages sera fait par l'administration, sur les indications et avec le concours du jury, qui devra se faire représenter par un ou deux délégués.

Quand ce travail de placement sera terminé, le jury tout entier sera invité à donner son avis sur les dispositions générales ou particulières; mais pendant

les travaux de placement les portes seront fermées à tout le monde sans exception.

CHAPITRE III. — *Des récompenses.*

Art. 24. — Le jury des récompenses sera composé :

1° Des jurés élus;

2° De membres nommés par l'administration sur la présentation du conseil supérieur des beaux-arts, savoir :

5 pour la peinture,

3 pour la sculpture,

3 pour l'architecture,

3 pour la gravure.

Art. 25. — Les fonctions de juré, soit pour l'admission, soit pour les récompenses, entraînent la renonciation à toutes les récompenses.

Art. 26. — Les médailles seront de trois classes, sauf ce qui est spécifié à l'article 29.

La 1re classe, d'une valeur de 1,000 fr.; la 2e, d'une valeur de 600 fr.; la 3e, d'une valeur de 400 fr.

Art. 27. — Les propositions du jury ne pourront dépasser :

Pour la section de peinture, dessins, etc., trois médailles de 1re classe, six médailles de 2e classe, douze médailles de 3e classe;

Pour la section de sculpture, gravure en médailles et pierres fines, deux médailles de 1re classe, quatre médailles de 2e classe et huit médailles de 3e classe. Une médaille au moins sera réservée à la gravure en médailles et une à la gravure en pierres fines;

Pour la section d'architecture, une médaille de 1re classe, trois médailles de 2e classe, trois médailles de 3e classe;

Pour la section de gravure, une médaille de 1re classe, deux médailles de 2e classe, quatre médailles de 3e classe.

Des mentions honorables pourront être décernées dans chaque section, à la suite des médailles, savoir :

12 pour la peinture;

8 pour la sculpture;

8 pour l'architecture;

4 pour la gravure;

Art. 28. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues; celui qui aura obtenu la première médaille sera considéré comme hors concours.

Les médailles et rappels de médailles antérieures à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées; la médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 29. — Tous les jurys, réunis en séance générale, sous la présidence

du directeur général des beaux-arts, choisiront entre les exposants des diverses sections un artiste, âgé de moins de trente-deux ans, qui paraîtra, par les qualités de son œuvre exposée, le plus propre à profiter d'un séjour de trois années à l'étranger, dont deux devront être passées en Italie.

Il est alloué au jeune artiste désigné par le jury une somme de 4,000 fr. pour chacune de ces trois années, aux conditions indiquées par l'arrêté du 16 mai 1874.

Art. 30. — Les résolutions des jurys des récompenses seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante. La présence des deux tiers au moins des membres sera indispensable pour la validité des opérations. Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin à la majorité absolue, et d'un troisième à la majorité relative.

Art. 31. — Les récompenses seront distribuées en séance solennelle, dans l'ordre même où le jury les aura votées, et les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

CHAPITRE IV. — *Des entrées.*

Art. 32. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

L'entrée sera gratuite le jeudi à partir de midi et le dimanche à partir de dix heures.

Les autres jours le droit d'entrée sera de 2 fr. jusqu'à midi et 1 fr. dans la journée.

Art. 33. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants, des artistes non exposants qui en feront la demande, et des représentants de la presse.

MM. les sénateurs, MM. les députés, et MM. les membres de l'Institut seront admis sur la présentation de leurs médailles.

En dehors des personnes ci-dessus désignées, nul ne sera admis à visiter gratuitement l'Exposition sans un permis spécial de M. le directeur général des beaux-arts.

Des cartes d'abonnement, valables pour une, deux, trois personnes, et donnant accès au palais dès huit heures du matin, seront délivrées au prix de 20 fr. pour une personne, 30 fr. pour deux personnes et 40 fr. pour trois personnes,

Paris, le 28 décembre 1878.

A. BARDOUX.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Hier dimanche, 27 juillet, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu, à l'École des beaux-arts, la distribution solennelle des récompenses pour le Salon.

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, présidait. Il était assisté de M. Turquet, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, et de M. le directeur de l'école. Les membres du conseil supérieur et des commissions des beaux-arts, les membres du conseil d'administration de l'école, de hautes notabilités du monde artistique, avaient pris place sur l'estrade. Dans la salle, aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait les lauréats du Salon et les nouveaux légionnaires dont on allait proclamer les noms.

M. Jules Ferry a déclaré la séance ouverte et a prononcé le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

C'est un usage constant que le ministre des beaux-arts se rende à cette solennité annuelle, qu'il vienne vous entretenir pendant quelques instants, avant la distribution des récompenses, de ce que le gouvernement a fait ou veut faire pour le bien de l'art français, mettant ainsi en présence ces deux puissances d'ordre divers, le gouvernement représenté par le ministre, et les beaux-arts représentés par l'élite des exposants de l'année.

Je me conforme avec une grande joie à cet usage traditionnel, et pourtant je ressens, à cette heure, quelque embarras. J'ai là à côté de moi mon collaborateur le sous-secrétaire d'État des beaux-arts, dont vous appréciez chaque jour l'activité ingénieuse, la bonne grâce, et la parfaite connaissance des choses de l'art et du milieu parisien. (*Approbation générale.*) Il me semblait juste, en vérité, qu'ayant été depuis six mois à la peine, il fût aujourd'hui à l'honneur. Sa modestie ne s'y est pas prêtée.

J'ai l'intention de vous dire, Mesdames et Messieurs, le plus brièvement qu'il me sera possible, de quelle façon je comprends les rapports du gouvernement républicain, que j'ai l'honneur de représenter ici, avec les beaux-arts. Et d'abord j'estime que le gouvernement, selon le point de vue auquel il se

place, peut beaucoup pour les arts, et aussi qu'il ne peut rien. Il ne peut rien s'il se flatte de les gouverner ; je le dis à votre honneur, messieurs les artistes qui m'écoutez, vous êtes absolument ingouvernables. (*Rires et applaudissements.*) Et je vous en félicite de tout mon cœur : les gouvernements sérieux ne cherchent pas à ajouter aux difficultés réelles de leur mission les difficultés et les responsabilités de tâches pour lesquelles ils ne sont pas faits. Les destinées de l'art sont entre les mains des artistes, et elles y sont bien. On vous les a laissé conduire depuis trente ans ; nous ferons à cet égard, comme ont fait nos devanciers. Je crois fermement que, si l'on voulait gouverner les arts, on ferait fausse route, et que l'entreprise aboutirait à un échec éclatant. Il y a, dans un passé qui n'est pas très loin de nous, des exemples bien décisifs.

Il y a quarante ans, Messieurs, on voulait gouverner l'art, et l'on se flattait de le discipliner. Un grand corps savant, représenté ici même, à mes côtés, par des hommes éminents, mais qui me permettront sans doute de parler librement de leurs illustres devanciers, l'Institut, avait conçu le dessein de soumettre à sa discipline la France artistique et de lui dicter des règles. A cet effet, la docte compagnie s'était constituée le gardien vigilant des portes du Salon. Les hommes qui vous ont précédés dans la vie n'ont pas perdu le souvenir de ses incroyables rigueurs. On pouvait voir, il y a quelques jours, chez un des principaux experts en peinture de la ville de Paris, une toile admirable, un grand paysage, véritable chef-d'œuvre, autant par la recherche merveilleuse du détail que par la grandeur harmonieuse de l'ensemble. C'est un tableau de Théodore Rousseau. Eh bien, il y a quarante ans, ce tableau était consigné à la porte du Salon. (*Mouvement.*) Les hommes qui ont forcé cette consigne, après en avoir souffert, ont presque tous disparu ; nous les avons vus se coucher les uns après les autres, ces astres glorieux de l'art moderne, les Delacroix, les Daubigny, les Rousseau, les Corot ; de cette génération de lutteurs, bien peu survivent : j'en vois un à ma droite, et non le moindre de ces combattants illustres, de ces grands révolutionnaires de la peinture moderne, M. Robert-Fleury. (*Applaudissements*)*!* Oui, révolutionnaires, — l'expression semble étrange aujourd'hui. — Révolutionnaire, l'auteur du *Colloque de Poissy*, un de ceux qui ont serré de plus près la nature et l'histoire, le mieux conservé le beau style dans leurs œuvres. Mais ainsi le voulaient les idées du temps. Telle était l'école, et tel était l'Institut d'alors, bien différent de celui d'aujourd'hui...

Ces hommes de grand talent, de grand génie, ont renversé toutes les barrières, et ils vous ont légué, Messieurs, une très grande chose, la liberté de l'art. Oui, vous l'avez tout entière, vous la possédez dans sa plénitude. L'art actuel, c'est à la fois un art très puissant et absolument individuel. On y trouverait difficilement des groupements d'école, des influences de traditions analogues à celles d'autrefois. On peut dire qu'à cette heure l'individualisme coule à pleins bords. Et en vérité, Messieurs, peut-on s'en plaindre quand dans la même Exposition il nous a été donné d'admirer d'un côté le maître qui a retrouvé, rajeuni, reconstitué (car il n'y a pas ici d'imitation, il y a seulement un génie moderne qui retrouve la route d'un génie ancien), qui fait revivre en quelque sorte parmi nous les grands maîtres de la Renaissance, et le plus mystérieux de tous, le grand Léonard de Vinci, dont il semble avoir surpris

les secrets, la science, la profondeur?... N'avez-vous pas tous, aux simples mots que je viens de dire, reconnu Henner? (*Applaudissements répétés.*)

Et à côté de cette restauration du grand style, de cette nouvelle floraison d'un grand passé, nous assistons dans le même moment à la recherche la plus patiente, la plus acharnée, de la vérité naturelle qu'on ait jamais tentée à aucune époque de l'art. Nous avons toute une école nouvelle, dont j'ai tenu à récompenser, si jeune qu'il fût, un des représentants les plus brillants... (*Applaudissements.*); toute une génération d'artistes, qui, non contente de rechercher la vérité comme on l'entendait autrefois, la vérité dans l'atelier, poursuit une vérité plus fugitive, mais aussi plus intime, plus difficile à saisir, mais par là même plus saisissante, ce qu'on appelle aujourd'hui la vérité du plein air. (*Nouveaux applaudissements.*)

Lorsque l'individualisme qui caractérise notre peinture contemporaine a produit deux efflorescences aussi diverses et aussi puissantes du génie de nos artistes, on peut être rassuré sur les destinées de la peinture française.

Messieurs, une époque artistique ne peut être mise en péril que de deux manières : ou bien parce que l'idéal décline, ou bien parce que le procédé d'exécution baisse. Que l'un ou l'autre de ces phénomènes se produise, l'art est en décadence, parce qu'il tombe dans la convention. Eh bien, je le dis avec confiance, nous sommes à l'abri de ce double danger : car aujourd'hui les maîtres de l'idéal sont astreints à être en même temps les maîtres de la couleur et du procédé, et le naturalisme obligé qui est entré dans les habitudes du public et dans les traditions des artistes nous garantit par ses salutaires exigences contre tout retour aux formules conventionnelles. Aussi, Messieurs, vous avez affronté et vous pouvez, en toute occasion, affronter toutes les épreuves et toutes les comparaisons. Vous avez pris une part glorieuse à l'Exposition universelle, et c'était là une grande épreuve. Vous avez pu voir que, pendant les quinze dernières années, les écoles étrangères n'avaient pas perdu leur temps. Vous avez vu, aussi bien dans l'école austro-hongroise que dans l'école espagnole, de la bonne et sérieuse peinture; vous avez vu dans l'école anglaise un effort très original, une recherche curieuse de la vérité et un sentiment exquis.

Mais enfin, nous pouvons le dire sans vanité, vous avez vu que dans cette grande lice ouverte à toutes les nations la France a maintenu son rang, qui a toujours été et qui est encore le premier. (*Nombreuses marques d'assentiment.*)

Nous croyons donc qu'il est bon pour l'art, qu'il est bon pour l'école moderne, d'accepter, toutes les fois qu'elles se présentent, ces luttes pacifiques avec les autres nations. Aussi avons-nous demandé des crédits pour envoyer des peintures et des sculptures à l'Exposition de Sydney, qui sera fort belle, croyons-nous. Nous avons envoyé des œuvres à l'Exposition de Munich, et je n'hésite pas à vous prédire un grand succès. Nous sommes représentés là-bas par plus de soixante tableaux de l'école moderne, par un grand nombre de sculptures, et je suis sûr que sur le terrain des expositions d'outre-Rhin, nous trouverons un nouveau témoignage de la supériorité artistique de la France. (*Applaudissements.*)

Messieurs, en proclamant tout à l'heure la parfaite indépendance de l'art en lui-même et l'impossibilité absolue de le gouverner, en constatant que l'art est

une chose et que le gouvernement en est une autre, en affirmant que l'art se développe en dépit de tout, je ne conteste pas qu'il y a des gouvernements qui encouragent l'art et que l'art en profite; mais alors son développement n'en est pas moins spontané et autonome. A ce sujet, je puis invoquer un exemple qui est de notre temps et sur lequel on ne saurait trop insister, c'est le développement toujours croissant de l'art de la sculpture.

Voilà un art dont le gouvernement est le principal client; malheureusement c'est un client qui dispose de ressources bien limitées, et l'on peut dire que, si l'art de la sculpture fait vivre les sculpteurs les plus émérites, il en laisse végéter un bien grand nombre dans la gêne et la misère. Et cependant expliquez-moi pourquoi nous voyons chaque année plus de sculpteurs, pourquoi le nombre va toujours s'augmentant de ceux qui s'abandonnent à cet art improductif, pourquoi tant d'hommes s'y attachent avec persistance. C'est qu'au fond de toute vocation artistique il y a une force qui l'empêche de s'arrêter, qui la pousse au travail, qui fait que l'artiste lutte avec la misère parce qu'il regarde en haut, la face tournée vers un idéal qu'il peut chercher toute sa vie sans l'atteindre, mais dont la pensée, dont le rêve, seuls, le font vivre et lui donnent la force de se débattre contre les difficultés de l'existence et de résister aux dures étreintes de la misère. (*Vifs applaudissements.*)

Il y a des vocations artistiques, et c'est ce qui fait que votre métier, Messieurs, est le métier le plus noble de tous. Et ce mot de métier, Messieurs, je l'emploie avec intention, pour le relever. Oui, votre profession est la plus grande des professions, parce que, pour s'y livrer tout entier, il faut posséder une merveilleuse grâce d'état; il faut pouvoir marcher, comme a dit le poète, dans son rêve étoilé, l'œil fixé sur cette lumière qui pour vous, jeunes gens qui m'écoutez, est l'espérance; qui à l'homme mûr redonne sans cesse la force nécessaire pour soutenir la bataille de la vie, et qui pour la vieillesse est encore une consolation. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Ainsi, nous ne pouvons rien ou presque rien pour le diriger; mais, Messieurs, nous pouvons beaucoup pour le propager, — et c'est là que commence le rôle et la véritable fonction d'un gouvernement. — L'art se propage de deux façons, par l'enseignement et par les musées.

L'éducation de l'œil, éducation vivante, matérielle, saisissante, ne s'adresse pas seulement aux artistes, mais à la foule, à la nation tout entière. Dans ce double domaine de l'enseignement du dessin et des musées, nous pouvons beaucoup, et si nous pouvons, nous devons.

Permettez-moi de vous dire ce que nous voulons faire dans le domaine de l'enseignement. Nous voulons que cette grande École des beaux-arts qui nous offre aujourd'hui l'hospitalité s'étende et se développe; nous avons constaté qu'elle est insuffisante, que les élèves y sont à l'étroit et que leur éducation artistique en souffre. Nous voulons vous donner la maison qui vous touche, et nous pouvons vous dire que le projet a été étudié par le conseil supérieur des bâtiments civils et qu'il sera bientôt soumis aux délibérations du pouvoir législatif. Nous vous devons cela, à vous, Messieurs, à l'École des beaux-arts, parce que vous êtes la première école de discipline artistique.

Quelques novateurs disent bien que vous êtes l'organe de la réaction en

matière d'art. Je trouve cela bon : il faut que la trandition ait son organe, il ne faut pas que l'esprit de progrès gouverne seul les destinées de l'art; et, lorsque ces traditions sont entre les mains d'un homme éminent qui, comme les grands artistes de la Renaissance, a réuni d'une manière si éminente la science de la sculpture à celle de la peinture, les destinées de l'art son entre bonnes mains.

Mais, Messieurs, l'art ne peut pas être seulement le patrimoine de quelques-uns, l'enseignement artistique ne doit pas avoir pour but unique de former des peintres et des sculpteurs. Nous vivons dans une société démocratique, l'enseignement artistique doit se répandre au delà des murs de cette enceinte; il doit pénétrer dans les couches les plus profondes de la société; il doit imprimer sa marque sur toutes les branches de la production nationale. L'exemple de l'antiquité, l'exemple de la Grèce est bon à rappeler ici. Lorsqu'on fouille le sol hellénique, si l'on en extrait un débris de sa civilisation ancienne, cet objet, quelque grossier, quelque inférieur qu'il soit dans l'échelle des productions usuelles, vous êtres frappés du style qui le caractérise et du goût exquis qu'il révèle. Voilà ce qu'était la Grèce : tout y était imprégné du sentiment du beau. Il y avait des choses communes, il n'y en avait point de banales. (*Assentiment.*) La banalité, chose plus haïssable que le laid, était étrangère à cette société amoureuse du beau, et les moindres artisans savaient donner à leurs œuvres des formes où l'on sentait la tradition de Phidias et de son école; — et lorsqu'on a découvert en Béotie ces terres cuites dont la perfection classique à fait l'étonnement des Parisiens, on a reconnu qu'elles avaient été fabriquées pour le commerce et qu'elles étaient reproduites à des milliers d'exemplaires, et cependant la moindre de ces figurines est un chef-d'œuvre d'élégance et de style. Eh bien, dans les temps modernes, quelle race a donc une vocation plus évidente à reprendre les traditions de l'art grec que la race française?

Le goût de nos ouvriers est incontestable et incontesté, mais nous sommes avertis que les États voisins s'apprêtent à nous disputer cette supériorité. Ceux qui ont été en Angleterre il y a quinze ou vingt ans, et qui y sont retournés depuis, ont pu constater les progrès immenses accomplis dans ce pays au point de vue des applications de l'art à l'industrie, — progrès qui sont dus assurément, en grande partie, à l'influeuce de ce musée de Kensington où les Anglais, après l'exposition de 1851, ont réuni en fait d'arts industriels les modèles les plus parfaits de tous les temps et de tous les pays. C'est par là que s'est faite l'éducation de l'artisan et de l'ouvrier anglais.

Nous sommes avertis, il faut que nous fassions comme eux et c'est pour cela que le gouvernement s'est engagé dans une voie nouvelle : il a voulu que l'art industriel entrât en relations plus intimes avec l'art élevé que vous représentez ici; il a voulu que l'enseignement du dessin s'élevât, qu'il devînt un enseignement sérieux, et reçût de l'État tous les encouragements qu'il peut recevoir. Nous avons fait deux choses : d'abord nous avons constaté qu'il y avait en province un très grand nombre d'écoles de dessin, destinées précisément à nous faciliter cette transformation, à opérer ce relèvement du goût artistique, à cet affinage, si j'ose m'exprimer ainsi, à cet affinage de l'art industriel qui convient à une société de travail et de démocratie comme la nôtre.

Ces écoles ont été organisées par des hommes dévoués aux intérêts artistiques, et nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de donner des fonds, et ces fonds nous les aurons, car nous sommes menacés, mon cher collaborateur le sous-secrétaire d'État et moi, de voir nos crédits doublés par la Chambre des députés. Et c'est la grâce que je vous souhaite. (*Applaudissements.*)

Nous avons une seconde chose à faire, c'est de transformer l'enseignement du dessin dans les lycées et dans les collèges.

Mon honorable et clairvoyant prédécesseur, M. Bardoux, avait porté son attention sur ce point. Il a posé des principes et fait entrer la question dans une voie que nous n'avons qu'à suivre; il nous faut maintenant arriver à la pratique générale, il nous faut introduire sérieusement l'enseignement du dessin dans les programmes de l'Université dont j'ai la garde et la direction, et développer les tendances qui se sont révélées dans l'enquête que nous avons faite : car nous avons fait une enquête sur l'enseignement du dessin dans les lycées et dans les collèges, et je puis bien vous en dire les résultats. Savez-vous comment elle se résume? C'est une seule idée qui se reproduit sous des formes diverses, mais qui est au fond toujours la même. C'est que les élèves des collèges et des lycées, lorsqu'ils sont en rhétorique et en philosophie, sont arrivés à reproduire, avec une certaine fidélité servile, des académies, des estampes, mais il n'y en a pas un qui soit capable de dessiner une chaise d'après nature. (*Rires et applaudissements.*)

Nous avons trouvé cette situation mauvaise; nous avons donc nommé une commission dans laquelle se trouvent les hommes les plus compétents : M. Guillaume, qui est à ma gauche; l'honorable M. Ravaisson, que je vois ici. Il y a divers systèmes en présence qui se contredisent et se combattent; ils sont à l'étude. Nous arriverons, je l'espère, à une entente, et nous formulerons un programme conçu dans un esprit pratique, qui recevra dans nos établissements d'instruction une application sérieuse, si l'on y consacre tout le temps nécessaire.

Nous arriverons aussi, ce qui n'est pas moins important, à former un corps de professeurs en instituant pour eux des diplômes qui leur donneront des droits et des avantages, et, lorsque nous aurons des professeurs et des programmes, nous ferons, soyez-en sûrs, sortir l'enseignement du dessin, dans les lycées et les collèges, des limbes où il est encore plongé. (*Applaudissements.*)

Je vous disais tout à l'heure qu'après l'enseignement oral, l'enseignement proprement dit, il y avait les musées. Eh bien, nous avons trouvé que dans cette ville de Paris si riche en musées il y en a un qui manque, c'est le musée de la sculpture française.

La commission des monuments historiques, que vous connaissez tous, et qui depuis trente ans travaille à développer dans ce pays le sentiment du grand art architectural, le respect des monuments historiques, l'intelligence des différentes écoles nationales; cette commission des monuments artistiques, qu'un nom glorieux dans l'art personnifie, le nom de son président, M. Viollet Le Duc... (*Applaudissements*); cette commission, qui est la véritable et grande académie d'architecture de ce pays, nous a signalé la lacune qui existe, à ce point de vue, dans nos musées. Sur sa proposition, nous allons, d'ici à peu de

temps, je l'espèce, installer dans une des ailes du Trocadéro le musée de la sculpture française, sculpture peu connue, qui est allée en se développant du XII[e] au XVI[e] siècle.

Il sera difficile d'apporter beaucoup de monuments et de sculptures, mais, au moyen des moulages, nous pourrons détacher de ces admirables cathédrales, de ces palais et de ces hôtels de ville et de ces chefs-d'œuvre oubliés ou peu connus, des reproductions qui jetteront une lumière précieuse sur l'art français. Nous aurons alors un grand musée de moulage plein d'intérêt, musée qui existe en Angleterre, car il y a vingt-cinq ans que l'Angleterre obtint la permission de prendre chez nous des moulages. Nous en avions les doubles, ils se sont perdus, — sans doute parce que l'on n'avait pas d'espace pour les loger; — néanmoins nous aurons les moulages de tous les beaux morceaux de la sculpture française qui sont répandus, du nord au midi, sur toute la surface de cette terre de France, si riche en merveilles d'architecture et de sculpture. Et alors, quand vous les verrez tous réunis, vous trouverez qu'ils font un ensemble aussi beau que l'œuvre de la Renaissance italienne, et vous constaterez que nous allons chercher hors de chez nous des richesses que nous avons sous la main, richesses que nos glorieux ancêtres ont accumulées pendant des siècles et qu'ils ont léguées à l'ingratitude oublieuse de leurs descendants. (*Applaudissements.*)

Nous nous occuperons aussi de la province. Nous y avons constaté un grand mouvement artistique depuis six ans. Il s'y manifeste une véritable vie locale, sur laquelle j'appelle toute votre attention, et que peut-être avez-vous le tort de négliger un peu trop. Les artistes parisiens sont pourtant accueillis partout à bras ouverts, et, en apportant leur concours, ils font une œuvre patriotique.

En dehors des expositions, il se produit un grand mouvement en vue de créer des musées locaux, et la plus petite ville veut avoir son musée. On y recueille les œuvres les plus remarquables et les monuments les plus curieux du passé provincial, et on demande à l'État de soutenir cette initiative. On crée là de petits noyaux intellectuels et un éveil artistique qu'il faut encourager; nous le faisons dans la mesure de nos forces.

Il est une autre question dont M. le sous-secrétaire d'État s'est occupé d'une manière toute spéciale : c'est la décoration des édifices civils dans les départements. On a décoré à profusion les édifices religieux, je ne m'en plains pas, mais il est temps de décorer les édifices civils. (*Applaudissements.*)

Il y en a une vingtaine pour lesquels nous avons déjà donné des commandes : le tribunal d'Amiens, l'hôtel de ville de Beauvais...

En prenant possession du ministère, j'ai envoyé aux préfets une circulaire pour demander les besoins des localités; les réponses sont arrivées en si grand nombre que nous n'avons que l'embarras du choix. C'est Châteaudun, c'est Montpellier, c'est Lyon, c'est Nancy, c'est Toul, qui demandent des embellissements. Je crois qu'il y a dans l'exécution de ces travaux une source nouvelle et féconde de commandes pour nos artistes. Nous leur donnerons ainsi ce qui manque souvent aux peintres, l'espace, l'espace qui sur la composition, sur les tendances, sur le génie de l'artiste, exerce, vous le savez, une influence

considérable. Nous leur donnerons ainsi l'occasion de s'imprégner du sentiment local et véritablement national des régions où ils auront l'occasion d'exercer leurs talents. Chacune de nos villes a son histoire, chacune a ses héros, et quand je parle d'histoire et de héros, je ne remonte point aux légendes des siècles passés, mais des héros et des légendes de l'histoire moderne, de l'histoire du dernier siècle, de l'histoire même de cette révolution qui a enfanté la société nouvelle. Vous y trouverez des sujets d'inspiration que votre sentiment artistique saura imaginer et développer.

La patrie moderne, celle de 1789, a dans son histoire assez de grandeur, assez d'épreuves, elle a assez combattu et souffert, pour inspirer l'art moderne : car il n'y a rien de grand ni pour les individus ni pour les sociétés sans l'épreuve de la souffrance. Elle a assez vécu, elle a fait d'assez grandes choses pour entrer dans le domaine de l'histoire et dans celui de la légende.

Le patriotisme français a, lui aussi, sa Vie des Saints, sa Légende dorée. Étudiez cette histoire, nourrissez-vous d'elle, et vous verrez comme elle est belle, féconde, et comme le penseur et l'artiste peuvent y puiser des inspirations fécondes et puissantes.

C'est ainsi, Messieurs, que nous arriverons, comme ont fait les sociétés grecques, à faire de l'art la véritable glorification de la patrie, ce qui est pour l'art et pour la patrie le dernier degré de la grandeur. (*Applaudissements répétés et acclamations.*)

Après le discours du ministre, M. Rivet, chef du cabinet du sous-secrétaire d'État, a donné lecture de la liste des récompenses et a fait remise des médailles.

M. le ministre a enfin donné lecture des promotions dans la Légion d'honneur. Cette lecture a été fréquemment interrompue par les applaudissements qui saluaient les nouveaux légionnaires.

M. le ministre a exprimé le regret que la loi mît à sa disposition un nombre trop restreint de décorations, et a déclaré la séance levée.

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médailles d'honneur.

MM. René de Saint-Marceaux, sculpteur.
Carolus Duran, peintre.

Prix du Salon.

M. Flameng (François), peintre.

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Duez (Ernest-Ange).
Morot (Aimé-Nicolas).
Maignan (Albert).

Médailles de 2e classe.

MM. Vayson (Paul).
Moreau de Tours (Georges).
Yon (Edmond-Charles).
Saintpierre (Gaston-Casimir).
Fritel (Pierre).
Flameng (François).
Herrmann-Léon (Charles).
Pelez (Fernand).

Médailles de 3e classe.

MM. Loir (Luigi).
Démont (Adrien-Louis).
Delanoy (Hippolyte-Pierre).
Georges-Sauvage (Auguste-Albert).
Salmson (Hugo).
Damoye (Pierre-Emmanuel).
MM. Doucet (Lucien).
Giron (Charles).
De La Boulaye (Paul).
Leclaire (Victor).
Ordinaire (Marcel).
Hagborg (Auguste).
Vernier (Émile-Louis).
Jourdain (Roger-Joseph).
Destrem (Casimir).
Rouffio (Paul).
Wagrez (Jacques-Clément).
Bramiot (Albert-Henri).
Médard (Eugène).
Lerolle (Henri).
Chabry (Martin-Léonce).

Mentions honorables.

MM. Benner (Emmanuel)
Gilbert (Victor-Gabriel).
Mme Lebrun (Marie).
MM. Lucas (Marie-Félix-Hippolyte).
Outin (Pierre).
Bertier (Francisque-Édouard).

MM. Blayn (Fernand).
Rasetti (Georges).
Aublet (Albert).
Brunet (Jean-Baptiste).
Cazin (Jean-Charles).
Foubert (Émile-Louis).
Steinheil (Adolphe-Charles-Édouard).
Aviat (Jules).
Sargent (John-S.).
Valadon (Jules-Emmanuel).
Payen (Ennemond).
Berthelon (Eugène).
Mlle Gardner (Élisabeth-Jane).
MM. Jacob (Stéphen).
Mosler (Henry).

MM. Bellet du Poisat (Pierre-Alfred).
Rudaux (Edmond-Adolphe).
Bruck Lajos (Louis).
Buland (Jean-Eugène).
Dupré (Julien).
Hirsch (Alexandre-Auguste).
Krug (Édouard).
De Bellée (Léon).
Berthault (Lucien).
Faivre (Léon-Maxime).
Lehmann (Georges).
Metzmacher (Émile-Pierre).
Moyse (Édouard).
Ravel (Édouard).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Idrac (Jean-Antoine-Marie).
De Saint-Marceaux (René).

Médailles de 2e classe.

MM. Lanson (Albert).
Dampt (Jean).
Cuypers (Jean).
Carlier (Émile-Joseph).
Lagrange (Jean), graveur en médailles.

Médailles de 3e classe.

MM. Gaudez (Adrien).
Ferrary (Maurice).
Devillez (Louis-Henri).
Le Duc (Arthur-Jacques).
Geefs (Georges).
Printemps (Jules).
Gemito (Vicenzo).
Hiolin (Louis-Auguste).
Peter (Victor).

MM. Barrau (Théophile).
Léonard (Agathon).
Cordier (Louis-Henri).
Dubucand (Alfred).

Mentions honorables.

MM. Houssin (Edmond-Charles).
Perrin (Jacques).
Guglielmo (Lange).
Rodin (Auguste).
Schutz (Jean-Georges), graveur en pierres fines.
Carlès (Antonin).
Cochey (Claude).
Power (Jean-Baptiste-Charles-Émile).
Plé (Henri-Honoré).
Borjesson (John).
Herman (Lambert).
Déloye (Gustave).
Marioton (Claudius).
Jouandot (Amédée).
Larregieu (Fulbert-Pierre).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Loviot (Benoît-Édouard).

Médailles de 2e classe.

MM. Vaurabourg (Jules-Marie).
Vaudoyer (Alfred).
De Lalande (Charles-Léon).
Gout (Paul-Émile).

Médailles de 3e classe.

MM. Wable (Charles).
Claris (Albert).
Naples (Paul-François).
Deslignières (Marcel).
Lejeune (Clément-Louis).
M. Chancel (Adrien-Pierre-Anthelme).

Mentions honorables.

MM. Louzier (Sainte-Anne-Auguste).
Dusserre (René).
De Larabrie (Georges-Ernest).
Ricquier (Charles-Émile).
Dupré (Thomas-Léon).
De La Roque (Anthime-Marin).
Aurenque (Aimé-Jean-Baptiste).
Bernard (F. Constant).
Mayeux (Pierre-Henri).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

M. Pannemaker (Stéphane), graveur sur bois.
MM. Le Coutteux (Lionel-Aristide).
Damman (Benjamin-Auguste-Louis).
Champollion (Eugène-André).

Médailles de 2e classe.

MM. Boilvin (Émile).
Le Rat (Edme-Louis).
Varin (Eugène-Napoléon).

Médailles de 3e classe.

MM. Robaut (Alfred), lithographe.
Danse (Auguste-Michel).
Masson (Alphonse).
Desboutin (Marcellin).
Valette (Joseph-Maurice), graveur sur bois.

Mentions honorables.

MM. Grellet (François), lithographe.
Rousseau (Léon), graveur sur bois.
Lemoine (Alfred-François), lithographe.
Viou (Henri).
Lefort (Henri-Émile).
Kœpping (Charles).



TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Préface 1

Médailles d'honneur 1

Prix du Salon 3

PEINTURE. 5

Médailles de première classe. 7
Médailles de deuxième classe. 10
Médailles de troisième classe. 14
Mentions honorables 24
Artistes hors concours. 38

SCULPTURE, gravures en médailles et sur pierres fines . . . 59

Médailles de première classe. 61
Médailles de deuxième classe 63
Médailles de troisième classe. 66
Mentions honorables 71
Artistes hors concours. 78

APPENDICE. 89

Règlement de l'Exposition triennale des ouvrages des artistes vivants. 91
Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1879 96
Distribution des récompenses. 102
Liste des récompenses. 110



IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXIX